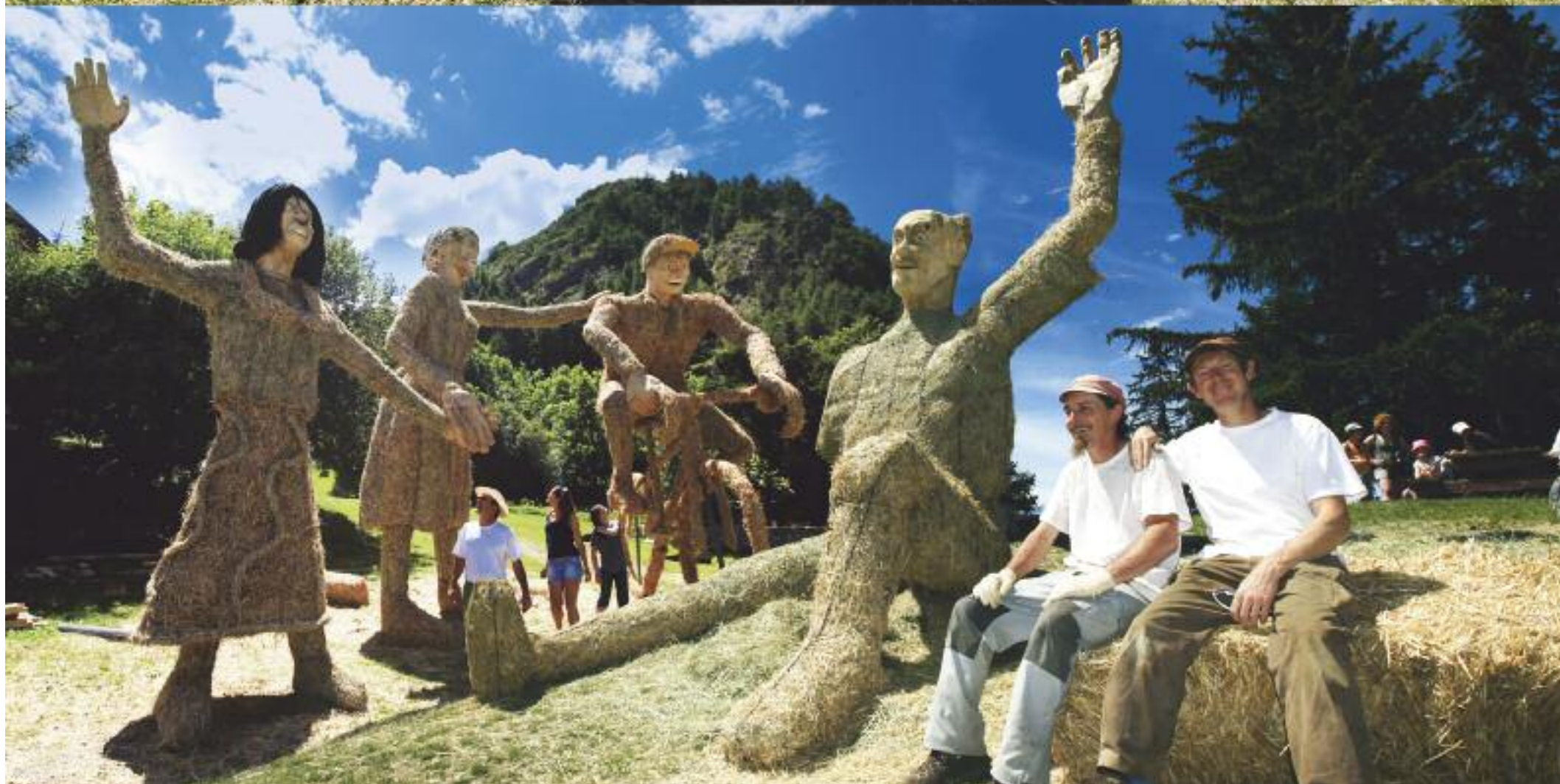


Le Colporteur

La lettre d'information du pays valloirin

N°16 - Août 2012

Valloire
Savoie GALIBIER
FRANCE



ÉDITO

Chères Valloirinches, Chers Valloirins,

La saison d'été vient de débuter avec une météo capricieuse, mais le problème principal que nous rencontrons reste le peu de fréquentation de ce début de saison, constat fait dans toutes les régions touristiques, même là où le soleil est présent : « au bord des plages ».

La crise au niveau de l'Europe serait-elle en train de s'imposer en France ?

Heureusement, la saison hivernale, qui vient de s'achever avec un enneigement parfait, a montré que les clients ont envie de skier lorsque les conditions « neige et soleil » sont au rendez-vous. La SEM Valloire termine avec une augmentation du chiffre d'affaires d'environ 10%.

Mais la crise étant présente, la concurrence avec les autres stations touristiques va se durcir. Le nombre de vacanciers reste stable, voire diminue. Il va donc falloir être dynamique dans tous les domaines : commercial, rapport qualité/prix, rénovation de nos structures d'accueil, accueil de nos clients et adaptation aux nouvelles technologies dont les clients se servent pour réserver leur séjour.

Concernant les travaux effectués cet été, la rénovation du Massif de la Sétaz a débuté par le télésiège de Cornafond. Début août commenceront les travaux concernant le télésiège des Verneys. Cette rénovation va, je l'espère, être appréciée par nos clients.

Concernant le village, je voudrais remercier toutes les personnes qui font l'effort de fleurir notre station, que ce soit les privés, les commerçants, les hôteliers ou les propriétaires. Cela met en valeur le travail effectué par le personnel communal que je tiens aussi à remercier pour la propreté et le fleurissement de Valloire.

La commission « fleurissement » présidée par Madame Alberte Retornaz a effectué un travail important et je tiens remercier toutes les personnes composant cette commission.

Les efforts de toutes et tous participent aux résultats que l'on veut obtenir dans une commune.

Les prochains grands travaux débuteront dès cet automne par la route des Clots : enfouissement des réseaux – eaux usées, eaux pluviales, électrique, téléphonique – ainsi que par la rénovation de la voirie.

Début septembre commenceront les travaux de rénovation de l'Avenue de la Vallée d'Or avec le projet de la mise en valeur de cette rue principale. Une commission composée d'élus et de commerçants travaille actuellement sur ce dossier.

Les travaux des eaux usées du hameau de la Rivine s'achèvent. Il restera à finaliser le chemin piéton des Verneys à Bonnenuit.

Les travaux de la traversée des Verneys ainsi que le pont endommagé par les crues seront terminés dès cet automne.

Les équipes techniques de la commune ont effectué différents travaux : voirie, rénovation du centre équestre avec la reprise de la carrière et la création d'un abri pour les ânes ainsi que différents travaux au camping ...

Je tiens donc à remercier les élus du Conseil Municipal et l'ensemble des services de la commune pour le travail effectué tout au long de l'année.

En espérant que cette saison estivale, pendant laquelle des événements et animations sont organisés dans la station, soit pour toutes et tous un moment de rencontre et de bonne humeur. Je vous souhaite une bonne saison d'été.

*Le Maire,
Christian GRANGE*

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Travaux réalisés :

Asinerie : aménagement de la carrière, terrassement et mise en place d'un abri démontable pour les ânes

Mise en place du fleurissement de l'été et campagne de fauchage

Installation des bancs, poubelles et cyclo-poubelles

Marquage peinture sur voirie, installation du module rond-point à l'Office de Tourisme et campagne de bouchage des trous

Confortement de la passerelle des Aiguilles

Reprise des murs et murets suite aux dégâts du déneigement

Fin du chantier de la traversée des Verneys et pose des conteneurs semi-enterrés au pont des Verneys

Déplacement du panneau via-ferrata au parking de la Borgé et entretien des panneaux de randonnées

Vérification et entretien des via-ferrata et parcours d'escalade.

Fin du chantier de la fontaine, place de la Mairie

Suite du chantier du bâtiment La Poste : locaux pour La Poste et la Gendarmerie au rez-de-chaussée

Réparation des grillages au tennis Ste Thècle

Réhabilitation des locaux de Radio-Valloire

Installation du terrain de pétanque

Aménagement aux abords du ruisseau de l'Archaz

Suite du chantier d'assainissement à la Rivine

Stabilisation de trois emplacements au camping

Et divers travaux d'entretien ...

Travaux à venir très prochainement :

Pose d'une barrière d'accès rue de la Cure

Pose d'un portique limiteur de gabarit au parking de la Borgé

Reprise des virages du chemin de Pré Rond et du chemin d'accès de Poingt Rogereuil

Travaux d'entretien à l'école, à l'église et au camping

Curage de ruisseaux

Implantation de nouveaux conteneurs semi-enterrés

Installation du Flot Bleu à l'intérieur du camping

Élagage, plantations

Travaux de peinture

Pose d'enrobés autour des conteneurs semi-enterrés

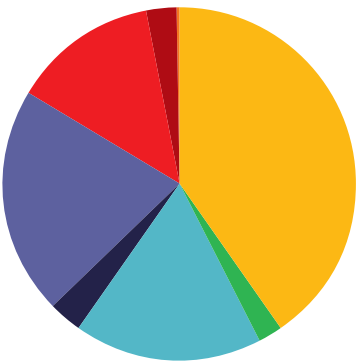


BUDGET COMMUNAL 2011

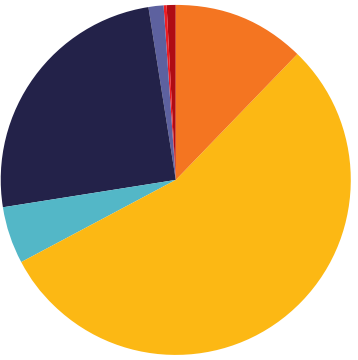
COMPTE ADMINISTRATIF 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	7 859 690 €
■ Charges de gestion courante 40,45 % (électricité, eau, travaux d'entretien, déneigement, fleurissement, crédits scolaires...)	3 179 075 €
■ Autres charges de gestion courante 2,17 % (redevances, dépenses obligatoires, indemnités des élus, dotation au budget du CCAS)	170 465 €
■ Charges de personnel 17,28%	1 357 805 €
■ Subventions aux Associations 2,91 %	228 540 €
■ Subvention à l'Office de Tourisme 21,04 %.....	1 653 349 €
■ Charges financières (intérêts des emprunts et lignes de trésorerie) 13,23 %.....	1 040 109 €
■ Charges exceptionnelles 2,82 %	221 510 €
(dont 177 153 € de déficit des budgets annexes Parc de Stationnement et Microcentrales, et 43 219 € de titres de recettes annulés)	
■ Dotations aux amortissements et valeur comptable des immobilisations cédées 0,11 %	8 837 €

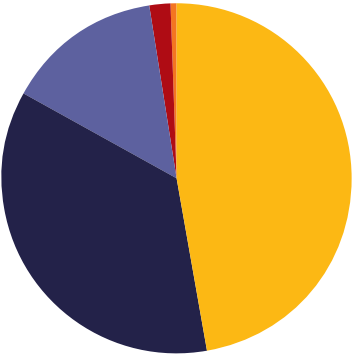


RECETTES	8 607 552 €
■ Produit des services (loyers, occupation domaine public...) 12,34 %.....	1 062 490 €
■ Impôts locaux (taxes d'habitation, foncières...) 55,08 %	4 741 010 €
■ Taxe de séjour 5,11 %	440 052 €
■ Dotations et participations de l'État et du Département 25,04 %	2 155 557 €
■ Produits exceptionnels 1,49 %	127 901 €
■ Produits financiers 0,37 %	31 686 €
■ Atténuation de charges 0,57 %.....	48 856 €

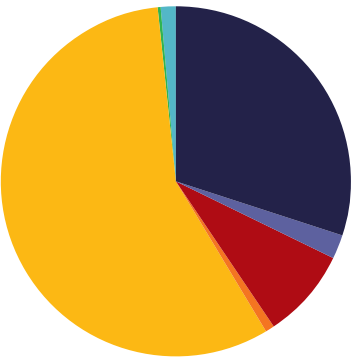


SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	3 562 645 €
■ Emprunts (remboursement du capital) 42,20 %	1 503 443 €
■ Travaux (voirie, réseaux, bâtiments) 39,38 %	1 402 921 €
■ Acquisitions foncières, mobilier, matériel et véhicules 15,90 %	566 443 €
■ Frais d'études et d'urbanisme 2,17 %	77 448 €
■ Opérations d'ordre 0,35 %	12 390 €



RECETTES	3 513 339 €
■ Excédent de fonctionnement 2010 capitalisé 30,17 %	1 060 150 €
■ Subventions de l'État, de la Région et du Département 2,15 %	75 575 €
■ Participations (Fonds de compensation de la TVA, Taxe locale d'équipement) 8,32 %	292 193 €
■ Cessions de biens, titres de participation et récupération de TVA 0,96 %	33 613 €
■ Emprunts 56,93 %	2 000 000 €
■ Dépôts et cautionnements 0,15 %	5 427 €
■ Recettes exceptionnelles (Remboursement assurance Chantier Espace Valloire Galibier) 1,32 %	46 381 €



RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2011		Reports antérieurs	Clôture de l'exercice 2011
FONCTIONNEMENT	747 862 €	-546 054 €	747 862 €
INVESTISSEMENT	-49 306 €	-1 606 204 €	-1 655 510 €

Les principales réalisations de l'année 2011 ont été les suivantes :

- Remise en service de la microcentrale de production d'électricité sur le collecteur d'assainissement
- Achat de compteurs d'eau à télérelève
- Réseaux humides du hameau de la Rivine
- Reprise de la conduite d'adduction d'eau potable du Restaurant de la Brive
- Mise en place de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif (2^{ème} tranche de réalisation dans les hameaux)
- Panneaux des hameaux
- Pose d'une fontaine Place de la Mairie
- Acquisition d'un enneigeur
- Travaux d'aménagement de la traversée du hameau des Verneys
- Aménagement du parking des Verneys
- Passerelles de Bonnenuit et des Réaux
- Travaux de remise en état des voies et réseaux suite à la crue du Rio Benoît de septembre 2011
- Travaux divers de confortement et d'entretien des voiries communales, de la distribution d'eau potable et du réseau d'assainissement
- Travaux divers d'entretien des bâtiments communaux
- Travaux d'aménagement intérieur de la salle polyvalente Gabriel Julliard et du Centre de Secours
- Études et début des travaux d'aménagement de nouveaux locaux pour la Poste et la Gendarmerie
- Frais d'études pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme

Les principales actions menées cette année 2012 :

- Mise en service du dégrilleur sur le collecteur d'assainissement
- Suite des travaux sur les réseaux humides de la Rivine
- Réseaux humides des Clots
- Réseaux humides avenue de la Vallée d'Or
- Réseaux humides pont des Verneys
- Suite et fin des travaux d'aménagement de la traversée du hameau des Verneys
- Réalisation de deux logements locatifs dans le bâtiment de la Poste
- Fin des travaux d'aménagement de nouveaux locaux pour la Poste et la Gendarmerie
- Entretien de la signalétique de la station des hameaux et pose de nouveaux panneaux
- Installation d'une nouvelle chaudière à l'église
- Achat d'un nouveau chasse-neige
- Achat d'un véhicule tout-terrain
- Achat de nouvelles illuminations de Noël
- Travaux divers d'entretien des bâtiments communaux
- Travaux divers de confortement et d'entretien des voiries communales, de la distribution d'eau potable et du réseau d'assainissement

1^{ER} CONCOURS DE SCULPTURES SUR PAILLE ET FOIN

Cette première édition de sculptures sur paille et foin a rencontré un vif succès. Le pari n'était pourtant pas gagné d'avance malgré les 3 années précédentes ou nous avons mis en lumière cette nouvelle pratique artistique. En effet, si le Mouton, la Farandole des 150 ans du rattachement de la Savoie à la France et les scènes des 100 ans du 1^{er} passage du Tour de France au Galibier étaient très réussies ; elles restaient des œuvres isolées, réalisées par un groupe de sculpteurs que nous connaissons bien pour leur débrouillardise... le pas à franchir, avec des gens venus des quatre coins du monde, sans connaissance de cette technique, nous inquiétait un peu.

Dans les faits, les artistes ont fait preuve d'ingéniosité et de grand talent, car, si le bison se détache nettement par sa qualité et sa force artistique, toutes les œuvres sont de bonne voire de très bonne qualité, avec dès ce premier concours des trouvailles techniques pour obtenir un bon rendu...

Souhaitons longue vie à ce concours et qu'il trouve, comme ses grands frères de la glace et de la neige, en hiver, une notoriété qui nous aide à animer et faire connaître encore mieux notre belle station.

Gérard Ragone, directeur de l'Office de Tourisme



The Bison
Russie
Réalisé par Andrei Molokov
et Irina Alimurzaeva
1^{er} Prix du Jury
Prix du Public
Prix du Jeune Public
Prix des Artistes



Le Dragon du Galibier
France
Réalisé par Pierre Callon et Patricia Petit
2^{ème} Prix du Jury



Le sacrifice Maya
Mexique
Réalisé par
Carlos Ramirez Pereyra
et Xavier Bernard
3^{ème} Prix du Jury



Après le travail
Italie
Réalisé par Michelangelo Benza et Alessandro Brun



L'alpage
France
Réalisé par Vincent Lièvore
et Dominika Griesgraber



Kayakiste
Russie
Réalisé par Alexey Potapov et Liubov Maslova



Le Minotaure
France
Réalisé par Catherine Scellier et Thibaut Vincent



Cors des Alpes en folie
Suisse
Réalisé par Enrico Margnetti et Raphy Buttet



Wings
Finlande
Réalisé par Eric Mutel et Franziska Agrawal



Le lièvre et la tortue
France
Réalisé par Jean-Paul Schwindy et Nathalie Desroches

BALADE FRANCO ANGLAISE

Une vingtaine de voitures de collection se sont retrouvées à Valloire fin juin pour une balade par les cols du Galibier, de l'Échelle et du Mont-Cenis... Ambiance très sympathique sous la présidence de Guillaume Verzier et sous le chaud soleil italien de l'après-midi.



SEMAINE DU VÉLO

Une trentaine de cyclistes passionnés se sont retrouvés à Valloire pour cette semaine sportive dans la roue de Laurent Brochard.

Chaque jour, un grand col est grimpé sous les conseils de Laurent, qui ne laisse pas sa part pour pédaler.

La journée du jeudi, avec le défi de réaliser l'Etape du Tour, a vu défiler sur les compteurs, pas moins de 4 900 m de dénivelé, et 140 km !



TOUR DE L'AVENIR



Épreuve créée en 1961 par Jacques Marchand, rédacteur en chef de L'Équipe, le Tour de l'Avenir rassemble l'élite mondiale des jeunes cyclistes. Felice Gimondi, Joop Zoetemelk, Greg Lemond, Miguel Indurain et Laurent Fignon figurent notamment au palmarès du Tour de l'Avenir. Ces cinq coureurs ont remporté au total 12 Tours de France. Le Tour de l'Avenir est aujourd'hui considéré comme un Tour de France Jeunes. Depuis 1996, les organisateurs s'inspirent du Tour de France en organisant une dizaine d'étapes sur les mêmes terrains. Ainsi, on retrouve des étapes de plaine, un contre-la-montre et des étapes de haute montagne ainsi que des maillots distinctifs (jaune, vert et blanc à pois rouges) de même couleur que sur le Tour de France.

UN ÉVÈNEMENT MAJEUR
Le Tour de l'Avenir est une épreuve internationale inscrite au calendrier de la Fédération Française du Cyclisme et de l'Union Cycliste Internationale. Elle est organisée par Promo Events, opérateur de l'événement sur le plan technique et commercial. Le Tour de l'Avenir est supporté par ASO (Amaury Sport Organisation), organisateur du Tour de France, qui apporte ses moyens techniques et humains à la réalisation sportive de l'épreuve. Tourné vers les jeunes, tourné vers l'avenir, entièrement dédié aux jeunes coureurs de 19 à 22 ans, le Tour de l'Avenir est disputé par équipes nationales et constitue la finale de la coupe des nations UCI moins de 23 ans. L'épreuve regroupe des équipes nationales de tous les continents.

PROGRAMME
Pour information, dernières nouvelles du Tour de l'Avenir données par P. Colliou la semaine dernière à Pascal Delannoy.
Jeudi 30 août : arrivée à Valloire (niveau du Centre Médical)
13 h à 15 h : épreuve Cyclotouriste du Tour de l'Avenir
15 h 45 : caravane Publicitaire
Course : 16 h 10
Vendredi 31 août : départ de Valloire – Place de la Mairie
8 h 30 : départ de l'épreuve cyclotouriste
12 h : départ de la caravane publicitaire
12 h 30 : départ de la course



ENQUÊTE CLIENTÈLE

Les responsables du domaine skiable Galibier-Thabor ont décidé de poursuivre la mesure de la qualité de leurs services à travers un baromètre de satisfaction. Ce baromètre a été mis en place au cours de la saison 2004/2005. Pendant 3 ans, il a été réalisé en interne via une enquête auto-administrée. Au cours de la saison 2007/2008, il a été décidé de changer de mode de recueil de l'information et de procéder à cette mesure au moyen d'une enquête via Internet (en ligne) en confiant l'étude à la société EFICEO.

LE PRINCIPE DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

Le lien vers l'enquête en ligne donne accès à un questionnaire disponible en 3 langues (français, anglais et néerlandais). L'ensemble du personnel de la Sem Valloire en relation avec la clientèle est chargé de distribuer une carte sur laquelle le lien est consigné. Ces cartes sont également mises à disposition de notre clientèle à l'Office du Tourisme, à la Centrale de Réservations et chez de nombreux hébergeurs.

Pour compléter cette base de données, des e-mailings ont été effectués auprès des clients ayant acheté leur forfait par Internet et auprès des clients de la Centrale de Réservations et de l'ESF.

Un jeu concours a été mis en place pour inciter le plus grand nombre de clients à participer.

LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

- Mesurer la satisfaction de la clientèle sur le domaine skiable et notamment concernant les caisses, les remontées mécaniques, les pistes et plus généralement : le domaine Galibier-Thabor.
- Identifier les axes d'amélioration à travers l'analyse « Importance-performance » et l'étude des commentaires des clients à la question des améliorations prioritaires sur le domaine Galibier-Thabor.
- Identifier les comportements des clients à l'égard des séjours aux sports d'hiver.

Cette saison, il a été décidé de cerner plus particulièrement :

- les raisons pour lesquelles des clients ne souhaitent pas revenir en 2013
- les raisons pour lesquelles certains clients n'ont pas skié tous les jours

(cf zoom en fin d'article)

PROFIL DES CLIENTS DE VALLOIRE, SAISON 2011-2012

3570 répondants à notre enquête pour l'ensemble Galibier-Thabor dont 1855 pour Valloire

Une clientèle familiale, française, en séjour dans la station

Les clients de Valloire ont en moyenne 42 ans. La quasi-totalité des clients sont en séjour dans la station, très majoritairement en location. 86% des clients sont venus en famille, la taille moyenne du groupe (hors groupes organisés) s'élevant à un peu plus de 6 personnes (uniquement 3 familles sur 10 sont venues sans enfants). Il s'agit de familles au revenu moyennement élevé, le revenu moyen du ménage s'établissant à 3 686€.

Une clientèle de skieurs fidèles aux sports d'hiver

83% des clients viennent en station de ski tous les hivers. 72% des clients ont profité de la totalité du domaine skiable (Valloire + Valmeinier)

Une clientèle plutôt « captive »

La clientèle choisit Valloire principalement parce que c'est une station village. Pour près de 4 clients sur 10, il s'agit du critère de choix privilégié. Le domaine skiable et le rapport-qualité-prix sont également deux critères importants. Pour plus de la moitié des clients, c'est le domaine skiable qui constitue, a posteriori, le principal point positif du séjour. Le « bouche à oreille » est le principal vecteur de connaissance de la station de Valloire. 53% des clients ont connu la station par leur entourage.

En termes de fidélité, la clientèle se répartit ainsi :

32% de nouveaux clients
27% de clients fidèles qui reviennent chaque année
40% de clients « attachés » à la station, sont déjà venus au moins une fois avant 2012
Plus de 8 clients sur 10 ont l'intention de revenir l'année prochaine et ce sont, quasiment tous, des prescripteurs du domaine.

BILAN DE LA SATISFACTION

La propreté du domaine est le critère qui génère le plus de satisfaction de la part des clients. Il obtient un score de 9,18 (soit 96% de clients se déclarant satisfaits). Le confort des remontées mécaniques est le critère qui reçoit le plus de critiques. Il obtient un score de 7,31 (soit 37% de clients se déclarant insatisfaits). Ce résultat sera à comparer l'année prochaine avec les investissements réalisés cet été. Le rapport qualité-prix du forfait obtient un score de satisfaction de 7,40/10 pour près de 2/3 des clients, le prix est acceptable ou tout à fait acceptable au regard du service rendu. Pour la saison 2011-2012, les niveaux de satisfaction sont en hausse pour l'appréciation globale du domaine skiable et pour chacun des thèmes : « Achat du forfait », « Remontées mécaniques » et « Pistes ».

Au regard des scores de satisfaction obtenus par cha-

cun des critères et de leur importance relative pour les clients (coefficient de corrélation de la performance du critère avec la satisfaction globale), les points forts et les points faibles se dégagent nettement :

2 leviers d'action prioritaires

La liaison entre les massifs (7,63) et le confort des remontées mécaniques (7,31) sont 2 critères dont les scores de satisfaction sont trop faibles relativement à l'importance que leur accordent les clients. Des efforts sont à entreprendre afin de faire progresser ces scores de satisfaction au-delà de 8 (le score de satisfaction du critère « Liaisons entre les massifs » est en hausse en 2012, le critère « Confort des remontées mécaniques n'était pas évalué la saison précédente). Avec les investissements entrepris par la SEMVAL à Valmeinier l'an dernier (12 M€ d'investissements) et le projet de modernisation du domaine de la Sétaz entrepris cette année par la SEM Valloire (14.7M€ d'investissements pour cette année) il sera intéressant de voir la progression de ces appréciations l'an prochain.

4 atouts

La diversité des pistes (8,58), l'entretien des pistes (8,62), l'accueil sur le domaine (8,62) et la sécurité sur les remontées mécaniques (8,31) sont des critères importants aux yeux des clients et qui obtiennent un score de satisfaction supérieur à 8. Le critère « diversité des pistes » est en progression en 2012 (de la neige partout et tout au long de la saison), les critères « entretien des pistes » et « accueil sur le domaine » sont en légère régression. Le critère « sécurité des remontées mécaniques » n'était pas évalué la saison précédente. Il faut maintenir ces critères à un niveau de satisfaction élevé. D'une manière générale, notre clientèle nous attribue la note de 8.51* lorsqu'on leur demande une appréciation globale sur leur séjour.

* les notes d'appréciation globale sont des notes sur 10 affectées directement par les clients.

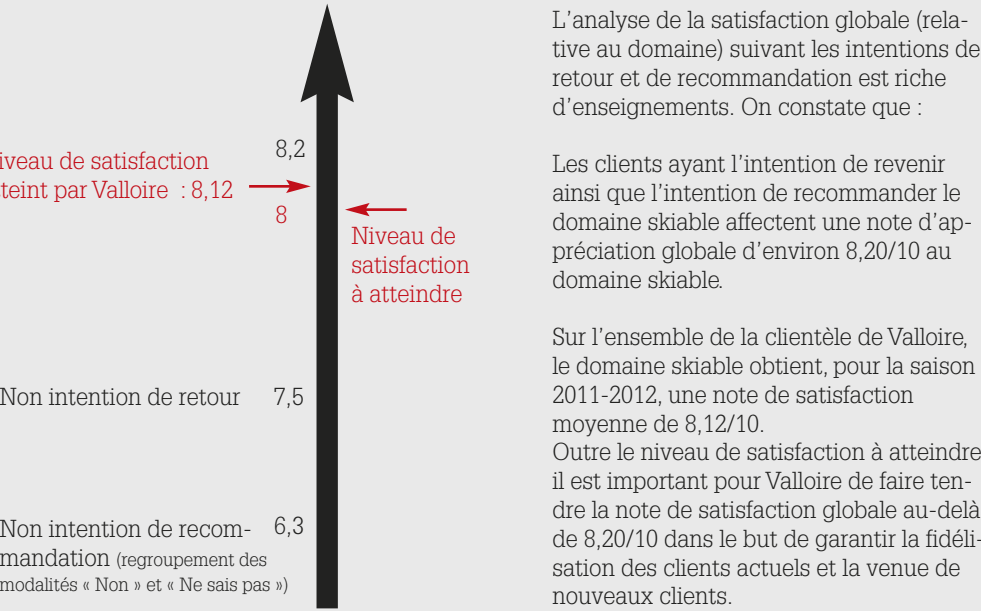
Ce qu'il faut retenir sur les remontées mécaniques

Plus d'1 client sur 3 émet une ou plusieurs suggestion(s) ou critique(s) au sujet des remontées mécaniques. La majorité des suggestions concerne prioritairement la modernisation des remontées mécaniques (14%) ainsi que l'amélioration des liaisons sur le domaine skiable (12%), en particulier la liaison Sétaz-Crey du Quart-Sétaz. Les clients déplorent également le débit trop lent des remontées existantes, d'où une perte de temps considérable pour passer d'un secteur à l'autre.

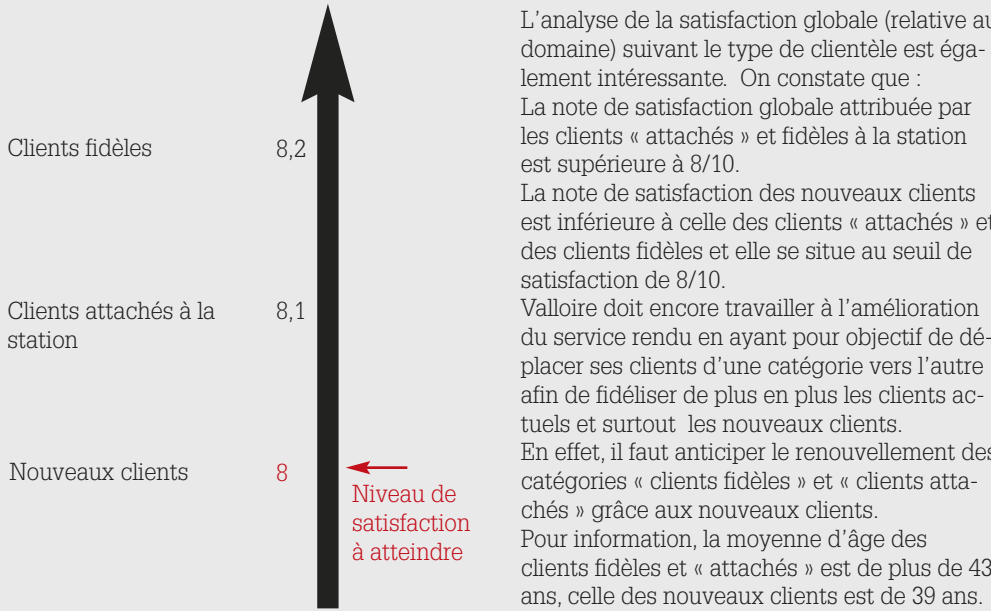
Les 2 Télésièges débrayables en construction cet été devraient améliorer nettement l'appréciation sur les remontées mécaniques la saison prochaine.

APPRÉCIATION GLOBALE DU DOMAINE ET FIDÉLISATION DES CLIENTS

INTENTION DE RETOUR ET DE RECOMMANDATION



SATISFACTION GLOBALE



ZOOM SUR LES CLIENTS AYANT ACHETÉ UN FORFAIT SAISON

Les clients ayant acheté un forfait saison représentent 7% des personnes interrogées, soit 255 personnes. Les forfaits saison ne sont vendus que via Internet.

Une clientèle locale, assez âgée et aisée.

Il s’agit de clients en moyenne plus âgés et au revenu plus élevé que le client moyen de Valloire Valmeinier. L’âge moyen est de 46 ans contre 42 ans pour l’ensemble. Le revenu moyen du ménage s’élève à 3 846 € contre 3 686 € pour l’ensemble. Ils sont français dans les mêmes proportions que l’ensemble (87%) mais surtout originaires de la région Rhône-Alpes. 90% sont néanmoins des clients en séjour dont 40% en résidence secondaire.

Une clientèle passionnée de ski et très attachée au domaine Galibier-Thabor.

La quasi-totalité des clients qui achètent un forfait saison part aux sports d’hiver chaque année. La majorité d’entre eux part au moins 3 fois par an. Les 2/3 mettent en avant le domaine skiable comme critère privilégié de leurs séjours sur le domaine Galibier-Thabor. 89% profitent de la totalité du domaine skiable (contre 78% pour l’ensemble). Dans cette catégorie, 8 clients sur 10 sont des clients fidèles (qui reviennent chaque année sur le domaine). La quasi-totalité d’entre eux reviendra l’an prochain et est prête à prescrire le domaine auprès de leur entourage.

ZOOM SUR LES CLIENTS N’AYANT PAS L’INTENTION DE REVENIR LA SAISON PROCHAINE

Parmi les 1 855 clients interrogés à Valloire durant la saison, seuls 265 n’ont pas l’intention de revenir en 2013, soit 14%. 3.3% des personnes interrogées ne reviendront pas à cause d’une déception liée au domaine skiable : En hiérarchisant les motifs de non-retour de ces clients, on retrouve, notamment : - le souhait de changement, de découverte de nouvelles stations (101 personnes) - une déception liée au domaine skiable (61 personnes), cette déception concernant les remontées mécaniques (ancienneté, lenteur, nombre ...), les pistes (pas assez variées, mal préparées, ...), le domaine skiable (pas assez étendu), le prix des forfaits (trop élevé) ou l’accueil - le fait de ne pas avoir décidé de la destination pour les vacances aux sports d’hiver 2013 (22 personnes) Les autres raisons sont principalement d’ordre personnel (déménagement, pas de vacances aux sports d’hiver en 2013, ...). Lorsque des points faibles de la station sont mis en avant (stationnement et circulation difficile, prix élevés...), cela concerne une proportion marginale inférieure à 5% des clients n’ayant pas l’intention de revenir. Enfin, 11% ne justifient pas leur point de vue. Les clients qui n’ont pas l’intention de revenir la saison prochaine ont en moyenne 39 ans. 51% d’entre sont venus à Valloire pour la première fois en 2012.

ZOOM SUR LES CLIENTS N’AYANT PAS SKIÉ TOUS LES JOURS

Parmi les 1 855 personnes interrogées à Valloire durant la saison, la moitié a acheté un forfait dont la durée correspond à la durée du séjour du groupe (6 jours de ski pour 7 nuitées). Parmi les 50% des clients qui ont acheté un ou des forfaits ne correspondant pas à la durée du séjour, on peut dire que, dans 30% des cas, cela concerne un enfant et qu’un ou plusieurs adultes sont concernés dans tous les cas. Les raisons principales invoquées pour justifier la non-pratique du ski certains jours sont les suivantes : - la présence de non-skieurs - la présence de jeunes enfants dans le groupe (ces clients sont plus jeunes, ils ont en moyenne 38 ans) - la condition physique insuffisante de certains membres du groupe (dans cette catégorie, on retrouve des clients plus âgés, en moyenne 44 ans) - les conditions météorologiques défavorables - l’envie d’avoir une autre occupation que le ski, la volonté de ne pas skier tous les jours

RÉSULTATS DE L’ENQUÊTE G2A MENÉE SUR NOTRE GRILLE TARIFAIRE

COMPARATIF FORFAIT 1 JOUR ADULTE



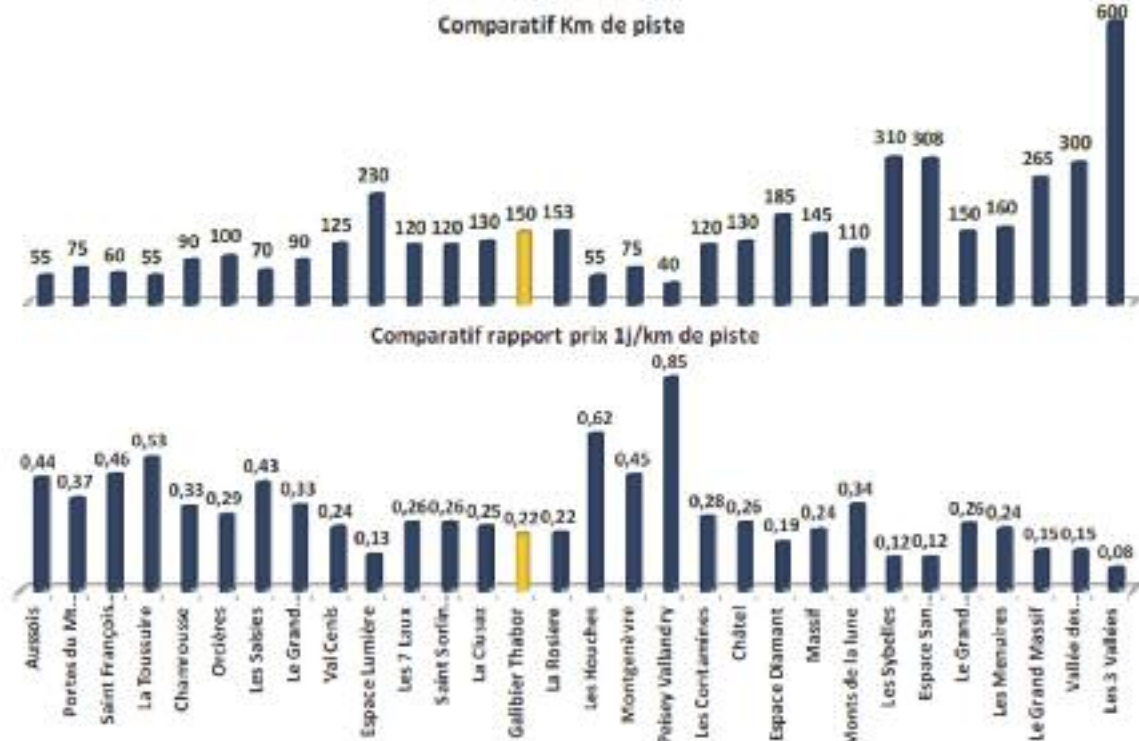
Galibier Thabor, un prix du domaine relié accessible contre son environnement concurrentiel direct (les Sybelles, le Grand Domaine) Un prix de la journée 5,5€ moins cher que les Sybelles, 6€ moins cher que le Grand Domaine.

COMPARATIF FORFAIT 6 JOURS ADULTE



Galibier-Thabor, un niveau de prix en termes d’engagement au-dessus de celui de ses concurrents directs de Maurienne et plus compétitif que les titres 6 jours des Houches, des Contamines ou de l’Espace Diamant. Le domaine Galibier-Thabor : un des domaines reliés les plus compétitifs du secteur (le forfait 6 jours 24€ moins cher que le Grand Domaine, 20€ moins cher que les Sybelles, 17€ moindre que l’Espace Diamant). L’amélioration des services notamment sur les axes stratégiques de liaison devrait rendre possible une évolution tarifaire significative.

COMPARATIF RATIO 1 JOUR / KM DE PISTE



Avec un prix de 22cts du km, le positionnement prix du produit Galibier-Thabor est parfaitement cohérent au regard des services offerts (150 km de pistes) et possède un faible potentiel de développement contre les domaines de même taille (Grand Domaine...)

PRIX DES FORFAITS 2012-2013

FORFAITS	Adulte	Enfant	Junior/Senior
4 h consécutives	29,50 €	23,50 €	26.50€
1 jour	34 €	27 €	30,50 €
6 jours	170 €	135 €	152,50 €
Saison	557 €	445,50 €	501,50 €

Saison Premiers Flocons : 225 €
Année Premiers Flocons : 265 €
Saison Premiers flocons + bike park été 2013
Année Total Pass : 315 €
Saison Premiers flocons + bike park été 2013 + piscine + patinoire

Zoom sur la Taxe de Séjour

Depuis sa création, voilà plus de 100 ans, la taxe de séjour est sans doute le prélèvement le plus atypique et qui a fait, souvent en vain, couler beaucoup d'encre. La taxe de séjour est une ressource spécifique, acquittée par les touristes et destinée à améliorer l'attractivité du territoire. Elle peut, par exemple, financer des services d'accueil et d'information, d'embellissement de l'environnement urbain, de protection d'espaces naturels, de transports, de gestion des déchets, d'animation, ou bien encore de mise en valeur du patrimoine local. Le principe fondamental de cette taxe est de conserver les fonds financiers prélevés au sein du secteur d'activité du tourisme. L'argent collecté doit donc être réinvesti dans le but d'améliorer de façon globale les conditions d'accueil touristique au sein du territoire.

Par la suite, des évolutions vont se succéder portant essentiellement sur l'élargissement du champ d'action territorial de la taxe de séjour. Initialement réservée aux stations hydrominérales (thermales) et climatiques elle s'applique aujourd'hui à toutes les communes, groupements de communes ou départements ayant une vocation touristique ou menant des actions de protection de l'environnement. Le changement le plus notoire date de la Loi n°88-13 du 5 janvier 1988, qui a instauré les taxes de séjour en créant une distinction entre la taxe de séjour au réel et la taxe de séjour forfaitaire.

Et, si c'est la loi qui fixe le cadre de la taxe de séjour, ce sont les communes qui, par délibération du Conseil Municipal, instituent cette taxe sur leur territoire, en déterminent le mode (au réel ou forfaitaire) et les tarifs, et ce sont les départements qui instituent éventuellement à leur profit la taxe additionnelle à la taxe de séjour.

LA TAXE DE SÉJOUR FORFAITAIRE À VALLOIRE
Par délibération en date de 1990 le Conseil Municipal de Valloire a institué sur son territoire la taxe de séjour forfaitaire, et les tarifs en vigueur ont été votés en 2006. Au forfait, la taxe de séjour est assise sur la capacité d'accueil de l'hébergement. Le montant de base du forfait est donc indépendant du nombre de personnes effectivement hébergées. Il est égal au tarif en vigueur pour l'établissement considéré, multiplié par la capacité d'accueil exprimée en nombre de personnes, et par le nombre de nuitées de fonctionnement de l'établissement à l'intérieur de la période de perception - afin de

tenir compte du taux moyen de fréquentation. Certes le redevable n'est plus le logé, comme c'est le cas lorsque la taxe de séjour est instituée « au réel », mais le logeur. Ainsi, le logeur doit déclarer en mairie son activité de location, affiche dans le logement et sur le contrat de location que les tarifs de location s'entendent taxe de séjour incluse, il estime par lui-même le montant de taxe de séjour à inclure dans ses tarifs de location, s'acquitte de sa facture « taxe de séjour » pour la ou les périodes taxées (hiver et/ou été) émise par la Mairie de Valloire. Ainsi, le logeur ne supporte pas personnellement cette taxe puisqu'il en intègre le montant forfaitaire dans le prix de ses prestations.

Le mode de calcul de la Taxe de Séjour Forfaitaire à Valloire

Pour l'hiver : le nombre de nuitées est de 120 et la période de perception s'étend du 10 décembre au 20 avril. Pour l'été : le nombre de nuitées est de 60 et la période de perception s'étend du 15 juin au 15 septembre.

Ce montant est ensuite affecté d'un abattement obligatoire, qui varie selon la durée d'ouverture de l'établissement comprise dans la période de perception, et correspond aux exonérations de droit du paiement de la taxe de séjour (enfants de moins de 13 ans, personnes handicapées...) À Valloire, cet abattement est de 40 % l'hiver, et de 20 % l'été.

Ce montant peut être à nouveau diminué d'un abattement facultatif, librement déterminé par le conseil municipal. A Valloire, cet abattement facultatif est de 47.90 % l'hiver, et de 16.7 % l'été. Ainsi, cela revient à ne taxer que 60 nuitées sur la saison d'hiver et 25 nuitées sur la saison d'été. Autrement dit, afin de collecter le montant total du forfait l'hébergeur doit louer son logement au moins 2 mois en hiver, et un peu plus de trois semaines en été. Exemples de forfaits : En hiver, pour un appartement de 4 personnes, classé en 2 étoiles, le forfait s'élève à 121.44 €. En été, pour un appartement de 4 personnes, classé en 3 étoiles, le forfait s'élève à 55.00 €.

La Taxe Départementale Additionnelle à la Taxe de Séjour Forfaitaire

Le département de la Savoie a institué à son profit la taxe additionnelle à la taxe de séjour, ainsi, l'hébergeur doit s'acquitter auprès de la commune de Valloire du forfait augmenté des 10% de la taxe additionnelle départementale, libre à lui de réintégrer ce montant dans le prix de ses prestations. Son produit doit être affecté à la promotion du développement touristique du département.

Quelques chiffres

	2009	2010	2011
Part communale	439 358 €	447 504 €	396 047 €
Part reversée au département	48 817 €	49 722 €	44 005 €

Ce produit est donc affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de Valloire. Il constitue une recette obligatoire pour les Offices de Tourisme constitués en Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), et si ce n'est pas le cas pour le moment à Valloire, il est tout de même reversé intégralement à l'Office de Tourisme.

Subvention versée par la commune à l'Office de Tourisme

	2009	2010	2011
Subvention totale	1 508 922 €	1 572 543 €	1 653 349 €
dont part effectuée à l'animation et à l'événement	455 029 €	488 365 €	587 519 €

Ainsi, on peut se rendre compte de l'importance que revêt cette taxe pour la Commune, puisque cela lui permet de prélever une partie des recettes nécessaires au développement touristique auprès des touristes, sans léser la population locale.

Compte-tenu des enjeux liés à cette taxe, qui serait capable de se substituer à la diminution programmée des aides publiques, notamment européennes, une réflexion est engagée par la Commune pour modifier les tarifs de la taxe de séjour forfaitaire, et éventuellement baisser la durée de la période taxée en été. Une réunion de concertation a eu lieu en juillet avec les représentants des professionnels de l'hébergement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des modifications qui seront apportées au régime actuel de la taxe de séjour.

Au Revoir Michèle

Les élèves du CM1 - CM2 n'ont pas fait une farandole, comme dit la chanson d'Hugues Auffray qu'ils avaient apprise avec application, mais ils étaient tous là, lundi, sur le podium de l'Avenue de la Vallée d'Or, à attendre, en présence de Christian Grange et d'élus, leur institutrice et directrice, Michèle Planès, afin de lui dire au revoir en cette fin d'année scolaire. L'émotion l'a tout de suite gagnée mettant des larmes dans ses yeux ainsi que dans ceux des nombreux parents présents. Treize années au cours desquelles elle a eu en charge l'école de Valloire, et la classe des « grands ». Treize années bien remplies d'enseignement, de projets, de classes de découverte, de ski, de surf, de patin, d'anglais, d'échanges interclasses, de secourisme, d'activités concourant à l'épanouissement et au bonheur des enfants. Treize années d'étroite collaboration avec la commune pour obtenir le maximum pour « son école ». Treize années de dévouement et surtout d'amour pour ces « chères têtes blondes » qu'elle a amenées à l'entrée en sixième avec le sentiment du travail accompli. Mais malgré tout pour continuer la chanson, elle va quitter sa chère école, une larme est tombée sur sa main, elle en a vu défiler des gamins ! Bien sûr ils lui ont offert des fleurs pour dire combien eux aussi l'aimaient et ne l'oublieraient jamais. Certes ces mots ne sont plus écrits à la craie de nos jours sur des tableaux noirs mais ils l'accompagneront dans un nouveau parcours tout aussi riche de rencontres enfantines à Tresserve à la prochaine rentrée scolaire. C'est autour d'un apéritif préparé par des parents d'élèves que la soirée s'achevait, les anciens élèves l'entourant et évoquant avec elle de nombreux souvenirs.



ÉTAT-CIVIL

Naissances

Maxime Magnin

né le 17 mai 2012 à Ibarra (Équateur)
fils de Benoît Magnin et de Mariela Velastegui

Julia Gilbert

née le 31 mai 2012 à Chambéry
fille de Christophe Gilbert et de Marion Laurent.



Kimany Le Guennec Kebé

né le 1er juin 2012 à Saint-Jean-de-Maurienne
fils de Brice Le Guennec et de Hawa Kebé

Aurélien Brégière

né le 3 juin 2012 à Albi (Tarn)
fils de Sébastien Brégière et d'Amélie Bellet



Juan Ferrer

né le 14 juin 2012 à Saint-Jean-de-Maurienne
fils de Michaël Ferrer et de Maud Forestier

Robin Freund

né le 18 juillet 2012 à Saint-Jean-de-Maurienne,
fils de Sébastien Freund et d'Emmanuelle Petraz



Mariages

Loïc Pardo et Tabitha Bernis

le 26 mai 2012 à Nègrepelisse (Tarn et Garonne)

Aurélien Benoît et Aude Ollier

le 7 juillet 2012 à Valloire

Serge Dupré

le 1er juin 2012 à Chambéry à l'âge de 97 ans

Lucienne Savoye

veuve Giraud, le 5 juin 2012 à Saint-Jean-de-Maurienne à l'âge de 88 ans

Élise Cornu

veuve Savoye, le 18 juin 2012 à Valloire à l'âge de 84 ans

Alexia Gallice

veuve Jullien, le 19 juin 2012 à Saint-Michel-de-Maurienne à l'âge de 92 ans

Étienne Falcoz

le 25 juin 2012 à Besançon (Doubs) à l'âge de 83 ans

[BRÈVES]

Affichage sauvage et embellissement

Cet été la station est particulièrement bien fleurie, de nombreux efforts sont faits par le plus grand nombre pour offrir un accueil de qualité au vacanciers et donner envie aux itinérants de s'arrêter et... de rester à Valloire. Il est ainsi compréhensible que chacun, dans cette optique, cherche à être le plus visible possible afin de se donner les chances de faire fructifier son activité. Cette bonne intention a cependant des limites, là où justement, la somme des intérêts particuliers ne rejoint pas l'intérêt général ! C'est lorsque la multiplication des oriflammes, panneaux trépieds, banderoles et autres panonceaux, posés anarchiquement le plus près possible de la voie de passage et parfois, souvent, réalisés sans souci de l'esthétique, donnent un résultat à l'opposé de l'effet recherché. Pour être encore plus clair, ils donnent au client potentiel une impression de site peu soigné où il ne fait peut-être pas bon s'arrêter... Pour exemple je prendrai comme référence des lieux, classés ou de prestige, où ne figure aucun affichage sauvage ; tout le monde en connaît : (les grands centre ville, certaines stations ou autres villes et villages...) Cette sobriété ne nuit aucunement à l'efficacité commerciale, et donne même une valeur ajoutée, non négligeable, dans une ambiance économique difficile où il est judicieux de se faire remarquer par la qualité.

Opération pilote sur la collecte des huiles usagées

Elle répond à la préoccupation environnementale de la commune, à son désir de respecter la législation qui interdit le rejet d'huiles usagées dans le réseau d'assainissement ainsi que celui de valoriser ce type de déchet. Après les deux journées des 3 et 27 juillet la prochaine tournée aura lieu le Lundi 27 août. Rappel : Pour garantir la réussite de la démarche, seuls les bidons fournis par Trialp seront collectés ; pas de restes de

cuisine dans l'huile (déchets de viande, os, sauce...) ; pas de papiers ou de petits ustensiles.

Fleurissement

Visite du jury communal : les 7 et 8 août
Visite du jury d'arrondissement : le 17 août
Pensez à arroser vos fleurs jusqu'au 17 août.

Section de ski nordique

Tous les mercredis de l'été, sauf le 15 août, sur la place de la Mairie, de 16h à 18h, parents et enfants vendront le pain fait par Michel Grange et cuit dans le four de Bonnenuit.

Don du sang

Lundi 23 juillet, 46 donateurs se sont présentés, 44 ont été prélevés.

Ligue contre le cancer

Vente de pâtisseries et bugnes le vendredi 3 août 2012 sur le marché, dès 8h30.

Trail du Galibier 2012

Il aura lieu le Dimanche 19 août. Il comprendra trois épreuves :

Le Trail du Galibier : 41km/3315 m+, ouvert aux coureurs en individuel, départ 7h.

Le Trail des Aiguilles ouvert aux coureurs en individuel et le Challenge Philippe Barbarot ouvert aux équipes de deux coureurs, ces deux derniers de 19,5 km/1642 m+, départ 9h. Retrait des dossards Samedi 18 août de 15h à 19h sous le chapiteau de l'Avenue de la Vallée d'Or.

Règlement complet et informations sur : www.traildugalibier.com et à l'Office de Tourisme 04 79 59 03 96

Pour que cette manifestation puisse se dérouler dans les

meilleures conditions il est fait appel aux bénévoles. On a besoin de toutes les bonnes volontés. Manifestez-vous auprès de l'Office de Tourisme.

Tandem Handi Tour de France

Du 29 juillet au 18 août aura lieu la grande boucle « En tandem pour la vue », de Tandem Handi Tour de France, soit 2800 km effectués en 20 jours, départ et retour à Amiens. Le 11 août l'étape Villeneuve – Valloire, par les cols du Lautaret et du Galibier, amènera les coureurs dans la station où ils passeront la nuit. Le lendemain, 12 août, ils quitteront Valloire en direction d'Aix-les-Bains. Ce challenge a une particularité : sur chaque tandem, un pilote sportif aide un copilote non ou mal voyant. Ce défi organisé par Rétina France est parrainé par Henri Sannier, présentateur bien connu de l'émission « Tout le Sport » sur France Télévisions. Il permettra à des non ou mal voyants de partager leur passion du vélo. Rappel : Retina France soutient la recherche médicale en ophtalmologie, aide les personnes qui perdent la vue, agit dans la prévention des maladies de la vue, anime de manière nationale différents événements tels « Mille chœurs pour un regard » (Plus de 2000 chorales y participent dont celle de « Gens de Pays » de St-Michel, très régulièrement ; et « l'Uzel » de Valloire, occasionnellement)

Horaires des messes

Messes des chapelles de Valloire et Valmeinier été 2012
Samedi 4 août - 10h30 : Chapelle N.D des Neiges - Bonnenuit
Vendredi 10 août - 11h : Chapelle N.D de la Via - les Trois Croix (départ à 10h30 du village du Col)
Mardi 14 août - 10h30 : Chapelle de St Côme et St Damien La Deuchère à Valmeinier
Lundi 20 août - 10h30 : Chapelle St Bernard - La Borgé
Samedi 1^{er} septembre - 10h30 : Chapelle N.D de Bon Secours - Tigny
Lundi 10 septembre - 10h30 : Chapelle St Blaise - L'Archaz

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 MAI 2012

Procès-verbal n° 05-2012

L'an deux mille douze, le quinze mai, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SA-VOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Pierre CORNU, Gé-rard VUILLERMET, Bernard GRANGE, Jean NORAZ, Philippe GRANGE, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ

Absent(s) ayant donné procuration : M. Denis CHAN-CEL (donne pouvoir à Pierre CORNU), M. Michel VIALLET (donne pouvoir à Christian GRANGE)

Alberte RETORNAZ est désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte ce mardi 15 mai 2012, à 18 heures, sous la présidence de son maire en exercice, Monsieur Christian GRANGE.

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1- GIRO D'ITALIA 2013

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal s'engage : à présenter officiellement la candidature de Valloire pour accueillir le Giro en 2013 pour un montant approximatif de 200 000 €, à engager une opération de promotion et com-mercialisation (telle que présentée dans le dossier daté du 15/05/2012) de cet événement pour un montant maximum de 200 000 €.

2- ACQUISITION DE LA PARCELLE G 381 AUPRÈS DE L'INDIVISION MICHELLAND-MULSANT-PITRE-DELISLE POUR L'IMPLANTATION DU TÉLÉSIÈGE DÉBRAYABLE 6 PLACES DES VERNEYS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Monsieur Jean NORAZ ne prenant pas part au vote, décide d'acquérir auprès de l'indivision MICHELLAND-MULSANT-PITRE-DELISLE la parcelle cadastrée section G n° 381 pour une superficie de 1070 m² au prix de 5.00 € le mètre carré, soit 5 350.00 €, prend acte que la réitération des promesses de cession sera faite en la forme administrative et que l'acte de cession sera reçu par Monsieur le Maire en sa qualité d'officier public, donne pou-voir à Monsieur Jacques PRAT, 1er adjoint au Maire pour re-présenter la Commune à l'acte de cession et l'autorise à signer toutes les pièces se rapportant à cet acte.

3- ACQUISITION DE LA PARCELLE C 3559 B AUPRÈS DE L'INDIVISION SAVOYE LIONEL ET MYLÈNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir de l'in-division SAVOYE Lionel et Mylène, la parcelle cadastrée section C N° 3559 B d'une superficie de 150 m² au prix 27.50 le m², au-torise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune, précise que les frais notariés seront à la charge de la Commune.

4- TAXE DE SÉJOUR

Suite à la réunion de travail du 7 mai dernier, des simulations vont être faites pour proposer une révision des montants de la taxe de séjour forfaitaire. Un comparatif sur les tarifs et le produit de la taxe de séjour va être réalisé avec d'autres stations afin de voir le position-nement de Valloire.

Le tout sera présenté, pour concertation, au Conseil d'Admi-nistration de l'Office de Tourisme, en vue d'être définitive-ment validé par le Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 15 mai 2012 à 20h45.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 JUIN 2012

Procès-verbal n° 06-2012

L'an deux mille douze, le dix-neuf juin, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SA-VOYE, Jacques MARTIN, Gérard VUILLERMET, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Philippe GRANGE, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ

Absent(s) : Cyrille JULLIEN

Pouvoir(s) : Pierre CORNU donne pouvoir à Gérard VUILLER-MET, Denis CHANCEL donne procuration à Denis VINCENT
Alberte RETORNAZ est désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte ce mardi 19 juin 2012, à 18 heures, sous la présidence de son maire en exercice, Monsieur Christian GRANGE.

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1- BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil municipal, par 11 voix pour, 1 contre (Pierre CORNU) et 1 abstention (Gérard VUILLERMET),
- arrête le projet de révision du POS en PLU de la commune de Valloire
- précise que le projet de révision de POS en PLU sera com-muniqué pour avis :
- à l'ensemble des personnes publiques associées à la révi-sion du PLU :

au Sous-préfet et aux Services de l'État (STAP, DDT, DREAL, ARS)
au Président du Conseil Général
au Président du Conseil Régional
à la Chambre de Commerce et d'Industrie
à la Chambre des Métiers
à la Chambre d'Agriculture
au Président de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier
au Président du Syndicat du Pays de Maurienne
aux Maires des communes voisines

- aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés, à leur demande :

Saint-Martin-d'Arc
Saint-Martin-la-Porte
Saint-Michel-de-Maurienne
Valmeinier
Albanne-Montricher
Albiez
Saint-Jean-d'Arves
La Grave
Mônetier-les-Bains
Névache
Communauté Cœur de Maurienne

2- CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUS-TRIEL ET COMMERCIAL VALLOIRE TOURISME (EPIC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- approuve le projet de statuts de l'EPIC « Valloire Tourisme »,
- décide de finaliser le projet de statuts pour l'adopter lors de la réunion du Conseil Municipal de juillet prochain.
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les actes nécessaires à la mise en place de l'EPIC « Valloire Tou-risme ».

3- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET COM-MUNAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

4- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

5- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET MI-CROCENTRALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

6- ACQUISITION DE LA PARCELLE G 382 AUPRÈS DE L'INDIVISION FALCOZ - MARTIN - JULLIARD POUR IMPLANTATION DU TÉLÉSIÈGE DÉBRAYABLE 6 PLACES DES VERNEYS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 2 abstentions (Philippe GRANGE et Jacques MARTIN) décide d'acquérir auprès de l'indivision FALCOZ – MARTIN - JULLIARD
- la parcelle cadastrée section G n° 382 pour une superficie de 378 m² au prix de 5.00 € le mètre carré, soit 1 890.00 €,
- prend acte que la réitération des promesses de cession sera faite en la forme administrative et que l'acte de cession sera

reçu par Monsieur le Maire en sa qualité d'officier public
- donne pouvoir à Monsieur Jacques PRAT, 1er adjoint au maire pour représenter la commune à l'acte de cession et l'autorise à signer toute pièce se rapportant à cet acte.

7- RÉGULARISATION FONCIÈRE – PONT DES CAR-RETTES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- accepte la cession présentée au prix de un euro symbolique,
- accepte uniquement de prendre en charge la pose des 2 pic-togrammes « voie sans issue »,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de cession et toutes pièces se rapportant à cet acte.

8- PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COL-LECTIF (PAC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- décide de fixer la PAC pour les constructions nouvelles et pour les constructions existantes au 1er juillet 2012, comme suit :
Participation par raccordement : 450 €
- rappelle que le fait générateur de la PAC est le raccordement au réseau
- dit que les recettes seront recouvrées comme en matière de contribution directe et inscrites au budget assainissement.

9- GESTION DE LA HALTE-GARDERIE DES AIGLONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- fixe comme suit les tarifs de la Halte-Garderie des Aiglons :
Matin de 9h00 à 12h00 : 15.00 €
Après-midi de 13h30 à 17h00 / goûter compris : 19.00 €
Journée de 9h00 à 17h00/ goûter compris : 29.50 €
Temps repas (12h00à13h30) : 6.00 €
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes néces-saires à la reprise en gestion directe de ce service public.

10- TABLEAU DES EFFECTIFS

Considérant le besoin, compte tenu de la volonté communale de reprendre la gestion des Aiglons en régie, de recruter les agents nécessaires pour assurer le fonctionnement saisonnier de la structure et sur la proposition du Maire de créer deux emplois saisonniers dédiés au fonctionnement estival de la structure, l'un d'éducateur de jeunes enfants, l'autre d'auxi-liaire de puériculture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dé-cide de créer un poste d'éducateur de jeunes enfants, affecté à la halte-garderie « Les Aiglons » pour les mois de juillet et août et de créer un poste d'auxiliaire de puériculture, affecté à la halte-garderie « Les Aiglons » pour les mois de juillet et août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 19 juin 2012 à 20h45.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 JUILLET 2012

Procès-verbal n° 07-2012

L'an deux mille douze, le dix-sept juillet, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SA-VOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ

Pouvoir(s) : Pierre CORNU donne pouvoir à Denis CHANCEL, Philippe GRANGE donne procuration à Jacques MARTIN

Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

La séance est ouverte ce mardi 17 juillet 2012, à 20 heures 30, sous la présidence de son maire en exercice, Monsieur Chris-tian GRANGE.

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1- APPROBATION DES STATUTS DE L'ÉTABLISSE-MENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL « VAL-LOIRE TOURISME »

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 contre (Pierre CORNU et Gérard VUILLERMET étant seulement contre le fait de transférer les restaurants d'altitude à l'EPIC), approuve les statuts de l'EPIC « Valloire Tourisme » et autorise Mon-sieur le Maire à passer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de ces statuts.

2- DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET COM-MUNAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

3- CAUTION DE LA COMMUNE À LA SOUSCRIPTION D'EMPRUNT PAR LA SEM VALLOIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que la Commune se porte caution solidaire à hauteur de 50 % de la SEM Valloire pour la souscription d'un emprunt auprès de la Société OSEO, avec la participation de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes d'un montant de 6 000 000 € (six millions d'euros) sur une durée de 15 ans au taux annuel fixe de 5 %.

4- CAUTION DE LA COMMUNE À LA SOUSCRIPTION D'UN CRÉDIT-BAIL PAR LA SEM VALLOIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la Convention tripartite à intervenir entre la Commune de Valloire, la SEM Valloire et UNIFERGIE, Société auprès de laquelle la SEM Valloire a souscrit un crédit-bail d'un montant de 7 200 000 € (sept millions deux cent mille euros) sur une durée de 18 ans au taux annuel de 5.46 % (taux référencé sur un TCN 10 majoré de 68 points de base).

5- MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de mise à jour du schéma directeur d'alimentation en eau potable, dont le coût prévisionnel est de 12 500 € HT et sollicite auprès de l'Agence de l'Eau l'aide financière la plus élevée possible.

6- TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tarif de location des salles communales comme ci-dessous à compter du 1^{er} août 2012 :

ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

À L'AEP,
C'EST L'ÉTÉ

Pour lancer la saison, avec la collaboration de la mairie, un événement culturel a eu lieu le 8 juillet : L'ART et la MATIÈRE.

Pour la deuxième année consécutive une vingtaine d'artistes a rencontré le public des vacanciers ainsi que tous les amateurs d'art.

De nombreuses techniques artistiques étaient représentées :

- Peinture sur des supports et avec des techniques multiples
- Sculptures sur bois
- Meubles en carton
- Dentelle aux fuseaux
- Photo
- Tricot
- Broderie
- Fleurs séchées

Cet événement a été mis en place par l'Office de Tourisme, en même temps que la journée du patrimoine valloirain qui s'est déroulé sur plusieurs lieux : les places et les salles d'exposition de la mairie et du Centre Culturel. Comme l'année dernière l'exposition des œuvres de Guy Ameys, en mairie, et celle des Valloirins au Centre Culturel, ont eu beaucoup de succès.

Au dire des exposants la journée fut bien organisée et fort sympathique. Un reproche tout de même : l'éparpillement des lieux d'exposition.

Une nouveauté : les artistes étaient essentiellement Mauriennais. Cet événement a fait découvrir les nombreuses richesses culturelles et artistiques locales. La journée s'est terminée par le sympathique spectacle du groupe folklorique de Valloire et par une dégustation de produits régionaux offerts par l'Office de Tourisme.

SALLE DU GALIBIER

Salle sans cuisine : 75 € la demi-journée
140 € la journée
20 € de l'heure (max. 2h d'affilée)

Salle avec cuisine : 220 € pour 1 journée
100 € pour la soirée
350 € pour 2 journées

Caution (Salle et matériel) : 500 €

Retenue pour non nettoyage : 90 €

SALLE POLYVALENTE GABRIEL JULLIARD

Salle sans cuisine : 650 € la journée
50 € de l'heure (max. 2h d'affilée)

Salle avec cuisine : 1 050 € pour 1 journée
1 050 € pour la soirée
2 250 € pour 1 semaine

Caution (Salle et matériel) : 2 000 € ménage inclus.

SALLE LES CERCE MAIRIE

30 €/ heure (nettoyage inclus) (maxi. 4 heures d'affilée)
Caution (Salle et matériel): 200 €

SALLE DE LA SÉTAZ MAIRIE

30 €/ heure (nettoyage inclus) (maxi. 4 heures d'affilée)
Caution (Salle et matériel) : 200 €

SALLE DES MARIAGES

75 € la demi-journée
Caution (Salle et matériel): 200 €
Retenue pour non nettoyage : 90 €

7- RÉGULARISATION FONCIÈRE – COPROPRIÉTÉ LE GALIBIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la cession de la Copropriété des parcelles cadastrées section L 2845 pour 115 m² et section D 2402 pour 75 m², au prix de un euro symbolique, accepte de réaliser en contrepartie une barrière prolongeant le muret existant, précise que l'ensemble de la délimitation reste propriété de la Copropriété, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de cession et toutes pièces se rapportant à cet acte.

8- MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉALISATION DES RÉSEAUX AUX CLOTS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le choix fait par la Commission d'appel d'offres, à savoir celui de retenir l'offre de l'entreprise MARTOIA pour un montant de 213 581.55 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant et toutes les pièces nécessaires à son exécution avec l'entreprise susmentionnée.

9- AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉFECTION DES RÉSEAUX DU PONT DES VERNEYS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant au marché de travaux de réfection des réseaux du Pont des Verneys pour un montant de 43 900 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant avec l'entreprise TRUCHET et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 17 juillet 2012 à 23h00.

ENEZ FAIRE
FORTUNE...

...SUR LA PLACE DU CENTRE CULTUREL !!!

Grâce à l'Office de Tourisme un jeu de Monopoly Valloire géant a été mis en place devant le Centre Culturel. D'un décor très réussi, avec des pions conçus par Sébastien Dieu, allez en prison au centre médical, faites des affaires rue de la Sétaz, payez 100€ de taxe de séjour.

Vous pouvez même vous offrir le Centre Culturel ou la télécabine de la Brive. Et nul besoin de permis de construire pour acheter maisons ou hôtels.

Un bon moment à partager avec vos amis ou vos enfants.



ENEZ FAIRE
LA FÊTE AVEC NOUS

L'AEP recrute des bénévoles pour la fête patronale du village les 14 et 15 août. (ados et adultes). Tél. 04 79 59 02 47
Fabrication de pâtisseries, buvette, stands de kermesse, loterie, service du pot au feu...

Nous sollicitons également des dons en marchandises, en denrées. Comme d'habitude les pâtisseries offertes (tartes, pizzas, bugnes...) sont à déposer le 15 au matin au stand pâtisserie. En cas de besoin nous pouvons aller les chercher sur place.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Pour terminer ces jours de fête un apéritif valloirain aura lieu, dans les locaux du Centre Culturel, pour remercier tous ceux qui durant l'année nous aident.

Jean-Loup Binias, président de l'AEP



CLASSE DE VOILE À SAINT-CYR-SUR-MER



Du 10 au 16 juin, les 29 élèves du CM1/CM2 étaient en classe de mer avec leur enseignante, Michèle Planes. Deux parents, Fabrice Cascales et Fabienne Saura, accompagnaient pour encadrer la vie collective (temps en chambres et dans le parc du centre de vacances qui les accueillait, douches, petits soins...). La météo clémente (26° à 32° à l'ombre toute la semaine) a permis à chacun de profiter pleinement de toutes les activités : voile et sorties. Les enfants, très motivés par leur choix de pratiquer la voile, se sont montrés vite performants à manœuvrer leur Optimist par équipes de deux ou trois jeunes matelots. Quatre séances de trois heures auront suffi à leur

faire apprendre les rudiments de vocabulaire technique, l'équipement de leur bateau, avancer quel que soit le sens du vent, virer, s'arrêter et prendre plaisir à se confronter dans de petites courses. D'abord tractés au large par le zodiac de secours, ils finissaient la semaine en partant du port et s'amusaient même à chavirer, apprenant pour l'occasion à écoper dans leur bateau. Mais le sport n'était pas seul au rendez-vous. De nombreuses sorties auront permis la découverte de musées aux thématiques différentes : arts (peinture, photo, cinéma), sciences (géologie, origine des musées avec les cabinets de curiosité), histoire (fouilles de la région de La Ciotat.) La géographie sur le terrain leur a permis de voir les équipements de plusieurs ports suivant leur fonction économique plaisance, pêche, transport de personnes et de marchandises, défense nationale ainsi que le tout jeune Parc National des Calanques. Un dernier point et non des moindres était la découverte d'écrivains régionaux. Sur ce thème, les enfants ont pu découvrir la vie et une part de l'œuvre de Marcel Pagnol en randonnant dans les Alpilles, en marchant sur ses traces et en visionnant ses souvenirs d'enfance. Le seul contrat imposé était la rédaction du compte-rendu journalier des activités et découvertes, cette pratique quotidienne du français devant déboucher sur la

réalisation d'un journal individuel de voyage, émaillé de photos et mis au propre sur ordinateur. Fabienne à la photo et Michèle au caméscope ont traqué les instants magiques. Pour finir leur année scolaire et pour une moitié d'entre eux, leur scolarité élémentaire, ces enfants-là auront en souvenir un journal de leurs textes ponctués de photos, une batterie de photos recopiées sur leur clé USB (850) et un film de leurs aventures d'un moment, à dix ou onze ans. Nul doute que cette expérience de vie collective leur laissera pour longtemps des souvenirs qu'ils auront à cœur de partager. Merci donc aux parents qui se sont investis dans le projet et leur ont donné cette opportunité de voyager, à la commune qui répond toujours présent par ses subventions, à l'ASCD (association savoyarde des classes de découverte) qui subventionne et aide au montage des projets, aux accompagnateurs qui ont donné de leur temps et de leur compétence et aux différents intervenants rencontrés qui ont su faire partager leurs connaissances, leur passion. Enfin, merci aux enfants qui sont à l'origine du contenu du projet, qui se sont investis dans sa préparation et qui ont montré par leur comportement, qu'ils savaient être grands.

Michèle Planes



EXPOSITION

Le projet d'école de l'année 2011/2012 était consacré, sur le plan artistique, à l'exploitation des volumes et à la vidéo. D'une part l'année 2012 ayant été choisie « Année de l'Aluminium », un travail à partir du spectacle « Fabulettes en Fer Blanc » d'Anne Sylvestre, en relation avec l'Espace Alu de Saint-Michel-de-Maurienne et des visites au Musée de Grenoble, ont orienté les classes vers des productions en volume en utilisant de l'aluminium, notamment en récupérant des objets en alu et en les détournant de leur fonction première. Une très belle exposition de toutes ces œuvres enfantines a été présentée, à l'école dans diverses salles et dans la cour, les derniers jours de juin. Une véritable réussite.

D'autre part un travail sur le court-métrage a été effectué par les petites classes, quelques « instants volés » en vidéo dans les deux classes de grands ainsi qu'un diaporama retraçant le séjour en classe de voile des CM.



NETTOYAGE DES CHAMPS DE TIR

Contrairement à ce que certaines personnes, sur internet et sous couvert de pseudonymes, veulent faire croire, l'armée nettoie tous les ans le secteur plan Lachat – Mottets – Cerces de la commune de Valloire, de nos belles Alpes françaises.

Il est vrai qu'à une certaine époque, ce n'était pas une priorité; comme beaucoup de monde, l'armée n'avait pas la fibre écolo. Ces dernières années, les campagnes de « désobusage » ont permis à l'armée de ramasser plus de déchets qu'elle n'en propage lors de la manœuvre hivernale, et de détruire des obus de différentes époques et de différentes nationalités.

Si des déchets sont laissés début décembre, ce n'est pas par envie de « polluer » ou de nuire mais à cause d'une contrainte technique. Les étuis, les queues porte-charges ou autres « déchets de tir » sont très chauds à la sortie des canons et s'enfoncent dans la neige. Une majorité est retrouvée mais une partie passera l'hiver sous la neige.

De plus les nouvelles techniques de combat et les mesures de sécurité ne permettent pas le ramassage pendant les phases de tir. Le nettoyage se fait donc dès que

possible en fonction de la fonte des neiges avec un délai dû à l'organisation complexe et aux accords nécessaires à ce type d'évènements.

Cette année, le nettoyage s'est effectué en trois temps. Le plan Lachat a été nettoyé début juin par un détachement d'artilleurs du 93^{ÈME} RAM. Par la suite vers la mi-juin c'est la zone des Mottets qui a été nettoyée par un groupe de militaires venus de GAP (ouverture du Galibier). Fin juin, c'est une centaine de militaires venus de Bourg-Saint-Maurice, Chambéry et Varcès qui ont nettoyé la zone lac des Mottets et lac des Cerces, col des Cerces et Vallon de l'âne. Cette dernière campagne de nettoyage a permis de ramasser et de descendre environ 3 tonnes d'acier à bras et à dos d'hommes.

L'adjudant-chef BERTRAND, gérant du poste de montagne du Télégraphe, se tient à votre disposition pour plus de renseignements.

Il vous accueillera volontiers et sera à votre écoute pour toutes les informations et idées que vous lui communiquerez.



FORUM DES ASSOCIATIONS, 22 SEPTEMBRE 2012

Cette année, la date est fixée au samedi 22 septembre. Le forum aura lieu à Valloire, avenue de la Vallée d'Or sous le chapiteau.

En cas de mauvais temps (froid notamment), le chapiteau sera chauffé.

Chaque association réfléchit à une animation à proposer sur son stand. Le forum sera ouvert au public extérieur mais le fil rouge inter-stands concernera aussi les bénévoles associatifs.

Des grands jeux extérieurs (jeux de dames, jeux de l'oie, Monopoly, jeux d'enfants) seront mis à la disposition par l'Office de Tourisme si le temps le permet. Intérêt : pouvoir mobiliser les enfants et les parents et contribuer aux animations inter-associations.

Nous contacterons Hélène TOSCA de Planet'ô lude pour savoir si elle souhaite proposer un stand jeux pour les enfants.

THÉMATIQUE DU FORUM 2012 : LA MOBILITÉ

Cela concerne particulièrement les échanges entre le haut et le bas de vallée.

- Actions en lien avec la thématique :**
- test de vélo à assistance électrique (sous réserve)
 - stand réparation de vélo
 - stand sur le covoiturage

Pré programme

À partir de 9h00 : installation

À partir de 10h30 : mini formation sur la vie associative

12h00 : apéritif

Repas partagé

14h00 : stand + jeu inter associations

17h00 : temps de clôture festif (sous le chapiteau et au cinéma de Valloire)

Associations qui participent au forum à la date du 10/07

La Flamme de Maurienne

l'AEP de Valloire

Sauvegarde du Patrimoine du Thyl

Les Violettes d'Or de Valloire

- Terres en Délire
- Le Club féminin
- Connaissance et la Promotion du Patrimoine de St-Martin la Porte
- Maurienne Judo et le Judo club Valloire
- L'envolée des signes
- ACA St-Michel-de-Mne
- Valloire Patrimoine et Culture
- Toute la magie
- Cinéma et Culture Maurienne
- Les Croqueurs de Pommes
- Trail du Galibier
- Profession Sport Animation
- Ski club nordique Valloire Galibier
- Information covoiturage
- Valloire Nature Et Avenir
- Freestyle Galibier Thabor
- Chorale Gens de Pays
- Valloire Solidarité Partage

Les associations seront mélangées sauf s'il y a des impératifs (un bénévole sur plusieurs stands...).

Les démonstrations se feront en fin d'après-midi soit sous le chapiteau (podium disponible) ou au cinéma. En cas de souci, recontacter l'ACA.

Possibilité de réaliser des démonstrations dans un espace clos pendant l'après-midi.

Possibilité pour les associations de venir se présenter à des horaires définis.

Rappel : le fil rouge du forum 2012 : échanges entre bénévoles

Sur la forme : chaque bénévole se teste sur les différents stands associatifs.

Déroulement : chaque bénévole réalise une épreuve par stand et fait poinçonner une carte.

Animations : chaque association propose "un défi" (réponse à une question, jeu...).



EXERCICE DE SECOURS ROUTIER

Les pompiers volontaires de Valloire ont, un samedi matin dès 8 heures 30, effectué un exercice de secours routier sur le site de la rue de la Bonne Eau. Il s’agissait d’une simulation d’intervention de nuit sur un choc frontal entre deux véhicules légers où trois victimes dont un enfant se trouvaient en état de détresse, cela afin de finaliser leur FMA (Formation de Maintien des Acquis) de l’hiver.

Au programme, étant donnée la présence d’accidentés graves : balisage de zone, éclairage, mise en sécurité des lieux, intervention et assistance auprès des accidentés, demande de renforts, désincarcération et remise en état des lieux. Une opération d’une durée d’environ une heure et demie par binômes, un travail sur la coordination de tous les moyens humains et matériels dont un nouveau sur la désincarcération. Le plus important dans pareil cas : chacun à sa place, chacun sa mission, pour une plus grande efficacité.

Une telle épreuve demande beaucoup de concertation entre les binômes, de confiance les uns envers les autres. À la fin de l’intervention un débriefing a été effectué à chaud sur les lieux mêmes de l’accident supposé. Remarques : rapidité et bonne adaptation à chaque problème, chacun prenant l’initiative appropriée. Puis s’est instaurée une discussion entre les différents protagonistes. Toutes les actions entreprises ont été passées au crible, rien ne devant échapper à leur vigilance, il en va de la survie des victimes. Personne n’a ménagé personne. Tout était critiquable et tout a été décortiqué et critiqué. Il n’est pas question de laisser de côté la moind

re incertitude. Il en va de la sécurité de tous aussi bien des victimes que des usagers... que des pompiers.

En conclusion il est à noter l’efficacité du premier secours donné par les locaux en attendant les secours comme le SMUR ou le troisième VSAV venus de la vallée et sur les lieux trente minutes après environ. Un véritable travail d’équipe où chacun sait pouvoir compter sur l’autre et où la communication est primordiale. Opération réussie.

À 11 heures une deuxième manœuvre a demandé l’intervention des pompiers vers l’ancien dégrilleur au bord de la Valloirette. Il s’agissait cette fois-ci de l’incendie d’un véhicule accidenté. Cela a demandé la mise en œuvre d’un matériel et de produit adaptés... Là aussi, les pompiers volontaires ont fait preuve de célérité et d’efficacité.



FORMATION AUX PREMIERS SECOURS



Valloire, avec son nouveau centre de secours de montagne, inauguré le 1 juillet 2011, organise des sessions de formation aux premiers secours. Les chiffres sont alarmants, 19 000 personnes ont perdu la vie en 2008 des suites d’accidents domestiques (brûlures, chutes dans les escaliers, électrocution, intoxication, etc...). Entre 40 et 50 000 personnes décèdent d’arrêt cardiaque chaque année en France en dehors des structures hospitalières et le taux de survie à l’heure actuelle est inférieur à 5%.

Pour pallier ce problème de santé publique, la municipalité a fait installer 5 DSA (Défibrillateur Semi-Automatique) sur la commune (ESF Pied du Croy du Quart – Office de Tourisme – Carrefour Montagne – Salle polyvalente Gabriel Julliard – Caisse des forfaits aux Verneys). Cet appareil, associé au massage cardiaque, permet de sauver des vies s’il est mis en œuvre rapidement. Mais êtes-vous sûr de savoir utiliser ce matériel ? Il faut garder à l’esprit qu’une minute perdue lors d’un mas-

sage cardiaque enlève 10% de chance de survie pour la victime. L’arrêt cardiaque est un problème dont tout le monde parle ; mais ne vous est-il jamais arrivé de paniquer face à un enfant qui s’étouffe ? Face à une personne qui présente une douleur vive et brutale à la poitrine, ou dans la tête ? Face à une personne qui s’est brûlée ? Face à une personne qui a chuté ? Le Centre de Secours de Valloire a déjà organisé 2 sessions de formation de PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1), et a formé 20 participants. La prochaine session de formation sera le mercredi 22 août 2012, au Centre de Secours de Valloire (65€ par personne pour 7h de formation : 8h - 12h et 13h30 – 16h30) ; dès 10 ans. Au cours de cette journée, nous abordons :
- Protection
- Alerte
- Etouffement
- Hémorragie
- Victime inconsciente
- Arrêt cardiaque avec utilisation du DSA
- Malaise

- Traumatisme (plaies, brûlures, et chocs)
Grâce à votre participation, vous serez capable de réaliser les gestes qui sauvent et d’être plus à l’aise face à des situations d’urgence. Renseignements et inscriptions auprès de Paul BEAUMONT (06 08 68 57 43 ou 06 08 55 08 61).

Sapeur Julien PAPOZ
Moniteur National de Premiers Secours



FORMATION PSC1

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DES CANDIDATS

M. – Mme – Mlle

NOM :

Lieu de naissance :

Date :

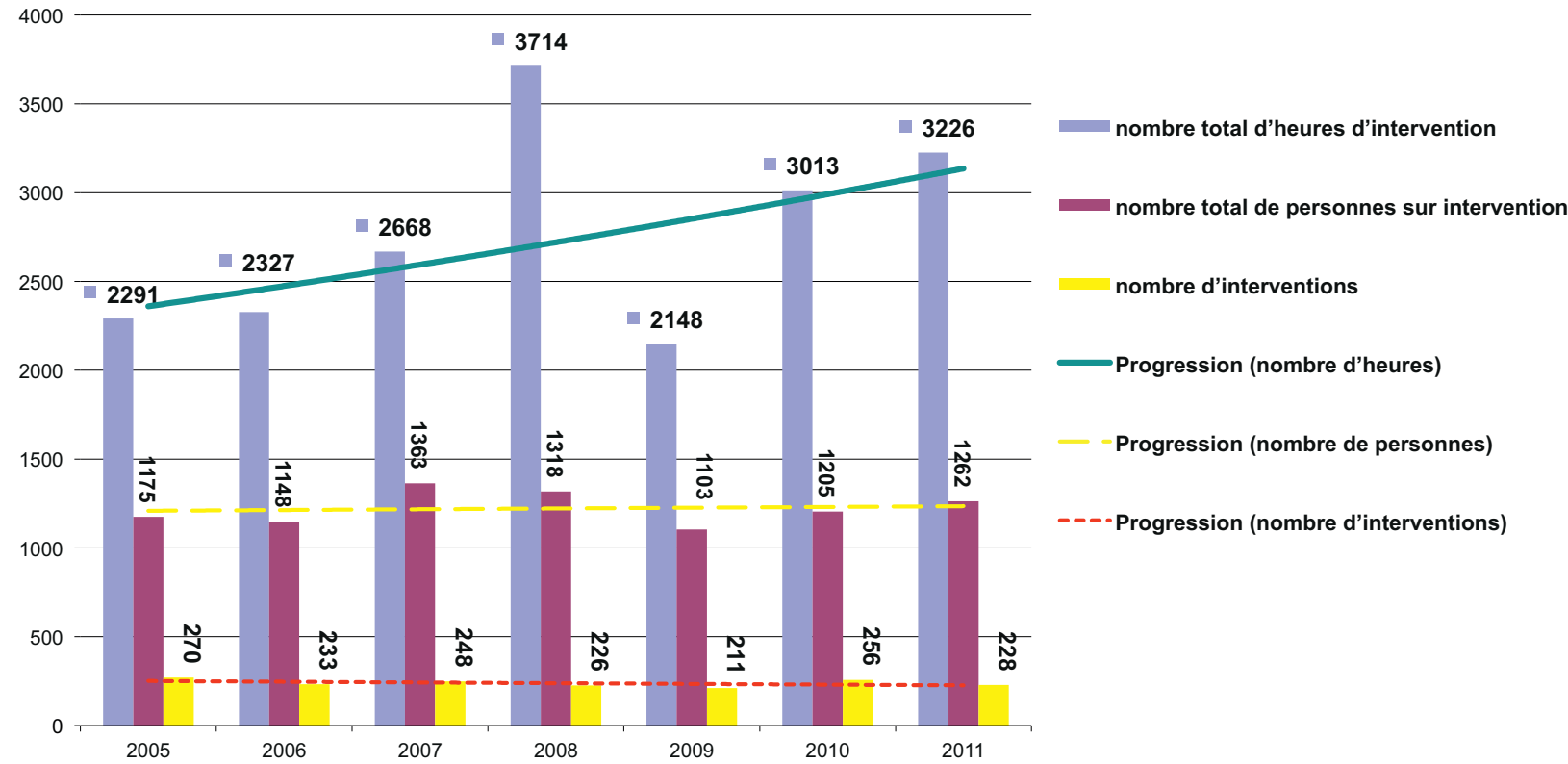
Prénom :

Adresse personnelle :

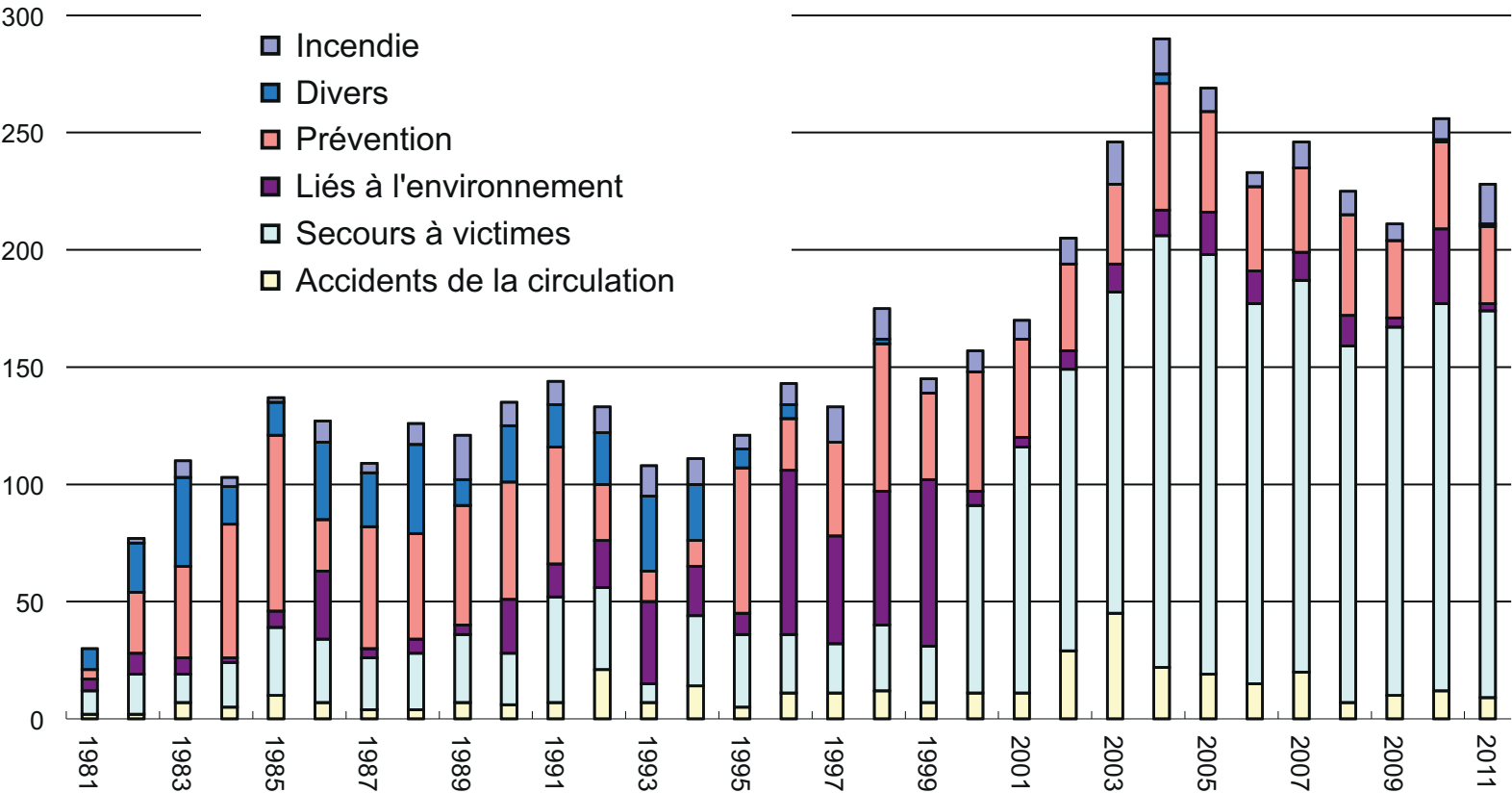
Signature :

Date de naissance :

RAPPORT ENTRE LE NOMBRE D'INTERVENTIONS, LE VOLUME D'HEURES ET LE NOMBRE DE SAPEURS-POMPIERS



NOMBRE ET TYPES D'INTERVENTIONS



STATISTIQUES DES INTERVENTIONS DEPUIS 1981

Années	Incendies	Accidents de la circulation	Secours à victimes	Liés à l'environnement	Prévention	Divers	Total
1981	0	2	10	5	4	9	30
1982	2	2	17	9	26	21	77
1983	7	7	12	7	39	38	110
1984	4	5	19	2	57	16	103
1985	2	10	29	7	75	14	137
1986	9	7	27	29	22	33	127
1987	4	4	22	4	52	23	109
1988	9	4	24	6	45	38	126
1989	19	7	29	4	51	11	121
1990	10	6	22	23	50	24	135
1991	10	7	45	14	50	18	144
1992	11	21	35	20	24	22	133
1993	13	7	8	35	13	32	108
1994	11	14	30	21	11	24	111
1995	6	5	31	9	62	8	121
1996	9	11	25	70	22	6	143
1997	15	11	21	46	40	0	133
1998	13	12	28	57	63	2	175
1999	6	7	24	71	37	0	145
2000	9	11	80	6	51	0	157
2001	8	11	105	4	42	0	170
2002	11	29	120	8	37	0	205
2003	18	45	137	12	34	0	246
2004	15	22	184	11	54	4	290
2005	10	19	179	18	43	0	269
2006	6	15	162	14	36	0	233
2007	11	20	167	12	36	0	246
2008	10	7	152	13	43	0	225
2009	7	10	157	4	33	0	211
2010	9	12	165	32	37	1	256
2011	17	9	165	3	33	1	228

LES VIOLETTES D'OR AU PAYS DES TROLLS

Le 12 juin dernier, vers 10 heures, après un vol de 2 heures environ, nous étions 29 personnes à fouler le sol norvégien. Notre guide nantaise, Sandrine, nous a pris en charge, et cela pour la durée de tout notre séjour. Du 13 au 18 juin, nous avons parcouru 1860 km, et cela en toute quiétude grâce à notre chauffeur de bus norvégien, excellent conducteur, qui, de surcroît, la veille de notre retour, a accepté de nous interpréter l'hymne national de son pays.

Dès la première étape, Oslo-Lillehammer, cette cité ayant été le théâtre des jeux olympiques d'hiver en 1994, malgré un pays hérissé de montagnes, nous avons ressenti un profond dépaysement. Il faut se représenter cette terre norvégienne du sud, comme l'union harmonieuse et fascinante des éléments contrastés d'une nature préservée et souveraine. Des étendues de forêts bordées de lupins sauvages à n'en plus finir s'étirent le long des routes, puis ce sont des lacs immenses qui produisent en surface des effets remarquables de miroir faisant penser à la légende de Narcisse. En poursuivant le périple, on change de vallée, et, soudain, les célèbres fjords s'offrent aux regards de tous nos amis Valloirins à travers des panoramas à couper le souffle. Ces fjords couronnés par des murailles montagneuses conduisent tout droit vers l'océan atlantique. Montagnes d'altitude moyenne, assez rarement au-dessus de 2000 mètres, cascades géantes, lacs, fjords, gigantesques forêts et océan s'interpénètrent et s'imbriquent parfaitement pour constituer un décor enchanteur.

Au fil de notre périple, étape après étape, la vie semble absente ; le fait que la Norvège compte 17 habitants au kilomètre carré, (en concentrant près d'un million d'âmes seulement à Oslo et sa banlieue) explique probablement cette impression largement partagée par nous tous. Nous avons aussi été saisis par le patriotisme des habitants que concrétisent les très nombreux drapeaux que l'on trouve à acheter un peu partout. Ces convictions nationalistes résultent d'un pays qui a été pendant 4 siècles sous domination danoise, puis un siècle supplémentaire sous celle de sa voisine la Suède. En



effet, la Norvège, monarchie parlementaire, n'a acquis son indépendance que depuis 1905.

L'une des curiosités majeures a résidé dans l'ascension de la route des Trolls dont certains des virages n'avaient rien à envier à notre col du Galibier, tout en étant à une altitude nettement plus basse. Ces trolls, personnages emblématiques de la mythologie norvégienne, pourvus d'un nez crochu, de 4 orteils, de 2 ou 3 têtes, d'une longue queue touffue, hantent la forêt entre le coucher et le lever du soleil. Ils sont plus naïfs que féroces ; cependant, notre guide nous a mis en garde, il faut éviter de les provoquer ! Tous incarnent des forces surnaturelles et ont le pouvoir de se pétrifier, de sorte que rencontrer un tas de pierres, c'est parfois se trouver en présence de trolls métamorphosés.

Nous avons encore navigué à l'intérieur de 2 fjords. Ces bras de mer s'enfonçant dans les terres jusqu'à 200 kms pour le plus étendu, sont bordés par des montagnes enneigées dont les pentes abruptes dévalent dans le fjord. Des cascades géantes attirent le regard lorsque des gerbes d'écume assurent la rencontre mouvementée de l'eau douce et de l'eau salée. Les aînés ruraux, sur le pont du navire, étaient tous médusés par ce spectacle envoûtant et féérique.

3 villes ont été au programme de ce séjour : la cité portuaire d'Alesund qui compte 40 000 habitants. Au niveau du littoral nos chambres d'hôtel offraient une vue imprenable sur le port. Tout en haut de la ville adossée à la montagne, à 150 mètres au-dessus du niveau de la mer, on pouvait entendre fuser les exclamations admiratives de notre petite troupe Valloirinche : c'est absolument fantastique ! Il n'y a rien de plus beau !...

Un soleil pour une fois généreux, malgré l'heure déjà avancée, était comme suspendu entre ciel et océan baignant de ces rayons les bateaux au repos du port et les monts escarpés surplombant l'immensité océane. La ville de Bergen a constitué le point le plus au nord que nous ayons atteint. C'est également une cité mari-



time de 260 000 âmes. Une guide locale nous a promené à pied dans cette métropole marquée par sa richesse historique et son patrimoine artistique. Retenons aussi le marché aux poissons où beaucoup d'entre nous ont goûté la viande de baleine. Enfin, le dernier jour, nous avons visité la capitale, Oslo dont le nom vient de la langue Viking. Nous avons découvert le musée consacré à cette fameuse civilisation maritime et guerrière. La ville est située à l'extrémité d'un fjord de 100 kms. Elle est surmontée de 7 collines et offre, l'hiver, des atouts formidables pour la pratique du ski.

Il faut mentionner l'atmosphère sereine, la bonne humeur et la solidarité au sein de notre groupe. Les personnes les plus âgées qui ont remarquablement suivi le rythme soutenu du voyage pouvaient compter sur l'aide des gens plus jeunes. Nous nous sommes souvent amusés avec notre guide lorsque ses commentaires portaient sur la montagne : « mais nous avons la même chose à Valloire !... » Cette réflexion ayant été reprise plusieurs fois ; et la guide de répondre, non sans une pointe d'humour : « Ah ! J'en ai marre ! Vous n'allez pas me dire que Valloire, c'est comme la Norvège ? » Signalons que, durant tout ce séjour, nous avons été accompagné de notre mascotte en la personne du petit Alex voyageant avec ses parents. Il s'est très bien intégré au groupe, allant même jusqu'à aider des gens à ouvrir les portes des chambres dans les hôtels avec les cartes magnétiques. Ajoutons encore que notre responsable, Béatrice, a été anoblée par notre guide et par les membres du groupe. Elle est devenue en effet : « Dame Béa », clin d'œil à l'ancien régime qui ne lui allait pas si mal et qu'elle portait dignement.

Nous sommes tous rentrés à Valloire enchantés de ce voyage même s'il faut accepter les 4 saisons en une journée quand on visite la Norvège et le fait que la nuit relative et claire ne dure que 3 à 4 heures.

Francis Gouban



LES ÉVÈNEMENTS VTT DE L'ÉTÉ

ENDURO SERIES / COUPE DE FRANCE D'ENDURO ET ENDURO DES NATIONS

Les 4 et 5 août prochains aura lieu la 8^{ème} édition des Enduro Series / Coupe de France d'Enduro qui réunit chaque année 350 pilotes venant de toute la France et l'Europe. Cette année, l'épreuve affiche complet. Elle est le support de la deuxième manche de l'Enduro des Nations. Des pilotes de renommée mondiale (Nicolas Vouilloz, Jérôme Clementz, Dan Atherton, Alex Stock...) viendront s'affronter sur les pentes de Valloire pour décrocher le titre de meilleure nation enduro en vue des World Series 2013.

VALLOIRE PERFECT LINE ET VALLOIRE PERFECT LINE KIDS

La Valloire Perfect Line fera son retour après une saison sans et une annulation due à un violent orage en 2010 qui occasionnait de gros dégâts sur la station. Elle sera une des rares courses UCI en France en dehors des Coupes de France. Les descendeurs de bon niveau seront donc présents sur le domaine VTT de Valloire, avec en tête de file, Mickaël Pascal. Les plus jeunes pourront

participer à la Valloire Perfect Line Kids sous les yeux de leur idoles.

ENTRAÎNEMENTS GROUPE ENFANTS

Les jeunes pilotes, filles et garçons, du club de Valloire Galibier VTT ont débuté leur saison le samedi 28 avril 2012 pour la terminer à la mi-octobre avec un déplacement (si possible) sur l'évènement mondial du VTT, le Roc d'Azur.

Environ trois samedis par mois, nos jeunes bikers ont des séances dispensées par un moniteur BE de cyclisme et, les thèmes qu'ils abordent sont, la maniabilité, la descente, la lecture de carte IGN et bien d'autres choses encore afin, de les amener à une autonomie totale de la pratique du vélo.

Quelques rendez-vous pour la saison : le 30 juin 2012 challenge interclubs, pour l'été initiation au VTT de descente à Valloire et pour septembre, la perfect line Kids (fin du challenge interclubs).

Bernard Fantinato



JUDO CLUB

RÉSULTATS DE LA SAISON

La saison se déroule au mieux. Notre sport a été mis à l'honneur dans le Dauphiné Libéré du 1er Mars 2012 (une page entière nous a été consacrée). Cet article met en avant les actions et fait le compte-rendu des résultats qui placent la Savoie dans le haut du tableau des régions. Notre petite section ne passe pas inaperçue au plan régional. Le Club de Valloire y est pris en exemple.

La bonne volonté de tous, enfants comme parents, nous permet d'être présents aux compétitions régionales, malgré le jeune âge de nos judokas. Notre professeur, Edmond, a su nous intégrer au Club de Saint-Jean-de-Maurienne pour constituer une équipe performante aux résultats satisfaisants.

À souligner : le club fonctionne toute l'année au rythme du calendrier scolaire. La présence régulière des élèves est nécessaire et permet ainsi de meilleurs progrès dès le cours des petits (dès 4 ans), qui sont d'ailleurs très assidus.

RÉSULTATS DE LA SAISON

Coupe Départementale Poussins n°1 à Chambéry
19/11/2011
1^{ère} Division
1^{ers} : Giraud Amélie, Savoye Juliette, Grillet-Aubert Louis
3^{ème} : Brunet Marc

2^{ème} Division
3^{ème} : Albertino Virgil

Master Benjamins n°2 à Saint-Michel-de-Maurienne 04/12/2011
7^{ème}: Gronnwald Adrien

Master Benjamins n°3 à Grésy-sur-Aix 04/02/2012
5^{èmes} : Giraud Elisa, Lacroix Lola
7^{ème} : Le Bigot Clothilde

Challenge Jean Desboeufs à Chambéry
25/03/2012
LE JUDO CLUB VALLOIRE AVEC MAURIENNE JUDO REMPORTE LE CHALLENGE JEAN DES-BOEUFSS!!!
Mini-Poussins
2^{èmes} : Contamine Eloïse, Le Bigot Mélissa
Poussins
1^{ers} : Giraud Amélie, Grillet-Aubert Louis
3^{ème} : Albertino Virgil
Benjamins
3^{èmes} : Le Bigot Clothilde, Lavenne Antonin

Coupe Départementale Poussins n°2 à Aime
08/04/2012
1^{ère} Division
1^{ers} : Giraud Amélie, Savoye Juliette, Grillet-Aubert Louis
2^{ème} Division
3^{èmes} : Albertino Virgil, Brunet Marc, Giraud Alex

Coupe de Maurienne à Saint-Michel-de-Maurienne 10/06/2012
Microbes
Albertino Justine
Bolliet Noélie
Nouailletas Solène
Contamine Dimitri
Gaby Alexandre
Mini-Poussins
1^{ers} : Aury Lilou, Nouailletas Séverin
2^{ème} : Le Bigot Mélissa
3^{ème} : Contamine Eloïse
Poussins
1^{ers} : Albertino Virgil, Grillet-Aubert Louis, Kwiatkowski Killian
3^{ème} : Brunet Marc



SOIRÉE CABARET AU FORT DU TÉLÉGRAPHE

Samedi 30 juin, vers 17h30, le fort du Télégraphe a ouvert ses portes à plus d’une centaine de personnes pour un évènement exceptionnel : une soirée cabaret organisée par la Caisse locale du Crédit Agricole de Saint-Michel-de-Maurienne au profit de l’Association Valloire Solidarité Partage (AVSP).

Jacky Martin, guide du patrimoine des Pays de Savoie, accueillait un grand nombre de curieux pour retracer l’historique de cet édifice, véritable sentinelle des Alpes, posée sur son promontoire, veillant sur la vallée de la Maurienne. La visite terminée, tous se sont retrouvés pour trinquer et converser, dans la douceur du soir, sur l’immense terrasse, face à un panorama à couper le souffle.

Vers 20h, les convives prirent place dans les chambrées des soldats, décorées et fleuries pour l’occasion, afin d’y partager une succulente choucroute préparée par Jean-Pierre Rougeaux et sa brigade zélée. Ce copieux plat étant arrosé généreusement de la bière locale « Galibier ». Le cadre chaleureux et convivial s’est prêté à plusieurs spectacles et attractions qui se déplaçaient de salle en salle. Le prestidigitateur Benoît Z en étonna plus d’un en faisant apparaître, venus de nulle part, lapin et colombe ; la Compagnie Pedro enchantait avec ses brèves de comptoir à l’accent du terroir ; Clément Montmain dévoila, avec beaucoup d’humour, ses talents de magicien et Heidi, la jeune accordéoniste, en costume alsacien, régala les convives par la gaieté de son répertoire. Tous ont été surpris et conquis par leur soirée. La Caisse locale du Crédit Agricole de Saint-Michel-de-Maurienne tient à remercier tous ses bénévoles ainsi que ceux d’AVSP de leurs efforts pour la réussite de l’évènement. Il est à noter que ce site privilégié, jusque



là visité pour son histoire, se prête aussi, par son cadre extraordinaire, à ce genre d’animation à condition toutefois de prendre les mesures nécessaires à sa mise en sécurité.

Et même s’il faut faire un petit bout de chemin à pied à partir du col du Télégraphe pour arriver jusqu’à lui ce ne peut être un obstacle à l’accueil en ses murs d’autres évènements portés par des associations comme des expositions temporaires culturelles, des spectacles ou encore des concerts.



LE MOT D’ANNICK GRANGE, PRÉSIDENTE DE L’ASSOCIATION VALLOIRE SOLIDARITÉ PARTAGE

Nous tenons à remercier le Crédit Agricole des Savoies et ses administrateurs, Jacky Martin, Jean Pierre Rougeaux cuisinier pour l’occasion et son épouse Jocelyne, Jean Loup Binias et Evelyne toujours prêts à rendre service, Clément Montmain, Jean Louis Martin et la Compagnie Pedro, Heidi l’accordéoniste, Benoît Z, sans oublier tous les bénévoles anonymes qui ont participé à cette organisation.

Des nouvelles de notre projet d’aide à l’adduction d’eau potable des villages d’Ikhhf Nighir et Talmoudate au Maroc.

Les fonds nécessaires à la réalisation du projet sont enfin réunis grâce à l’attribution dans les derniers mois :

- d’une subvention de 3000€ par le Crédit Agricole des Savoies
- d’une subvention de 4000€ par le Conseil Général de la Savoie dans le cadre de son programme « Savoie, couleurs du monde »

Nous sommes actuellement dans la recherche des entreprises marocaines qui vont réaliser les travaux à partir du mois de septembre.

D’autres nouvelles dans le prochain numéro du Colporteur d’automne.



SKI NORDIQUE

ET POUR VOS ENFANTS, POURQUOI PAS LA GLISSE NORDIQUE ?

Le tout jeune Ski Club Nordique Valloire Galibier participera au Forum des Associations. Vous nous retrouverez le 22 septembre prochain sous le Chapiteau de la Grande Avenue, où nous tiendrons un stand.

Pour savoir ce que nous offrons à vos enfants qui voudraient glisser sur des skis de fond, tirer sur des cibles de biathlon, ou sauter sur le petit tremplin d’initiation, rendez-vous aux Verneys le 5 septembre à 16 h devant les courts de Tennis. Ce jour-là ils pourront être initiés au Roller ski et au Tir.

Par la suite, en adhérant au Club, ils bénéficieront :

- pour les plus grands, de 2 entraînements par semaine pendant la saison ainsi que de l’accompagnement et du coaching sur toutes les compétitions de l’hiver, assurés par l’entraîneur du Club,
- pour les plus jeunes, de stages de 3 entraînements par

semaine pendant les vacances de Noël et Février ainsi que de l’accompagnement et du coaching sur les 4 compétitions du district de la Maurienne, assurés par l’entraîneur du Club.

Quant aux adultes désirant prendre une licence pour courir sous les couleurs du Ski Club Nordique Valloire Galibier, ils sont également les bienvenus.

À très bientôt...

LE MOT DU PRÉSIDENT DU SNOW SKI CLUB

Chers amis et adhérents du Snow Ski Club de Valloire (SSCV)

Le printemps nous annonçait la naissance de la section : Ski Club nordique Valloire Galibier.

Depuis l’assemblée générale du 25 Mai 2012 celle-ci a rejoint le SSCV. C’est vraiment, un président heureux et plein d’espoir en l’avenir, qui voit la famille des sports de glisse s’agrandir. Avec joie, nous accueillons ce nouvel élément au sein du SSCV. Bienvenue !

L’enthousiasme communicatif des uns et des autres, au sein de chaque section, nous entraîne dans cette dynamique éducative et sportive. Soyons sûrs de l’engagement positif de tous nos compétiteurs. Bon entraînement à nos athlètes. Rendez-vous est pris pour mi-septembre.

Un bel été à tous, sportivement
Le président du Snow ski club de Valloire
Fabrice Cascales

DES NOUVELLES DE LA SAISON

Le tournoi du Circuit Maurienne Jeunes 2012 s'est bien déroulé malgré une météo des plus capricieuses où la pluie menaçait à chaque instant ; ce qui n'a pas empêché la bonne humeur.

Nous avons même accueilli un joueur du Tennis Club de Soustons (Landes) sur le tournoi.

Les cours reprendront avec la rentrée scolaire et nous vous invitons à consulter les affiches à l'école et au chalet du Tennis Club pour plus de précisions.

Nous invitons tous les adhérents à un tournoi interne en septembre dont la date sera précisée ultérieurement.

Nous félicitons Yannick Mancuso pour la réussite de son BE et lui souhaitons une excellente carrière. Nous le remercions de son implication pour les cours du samedi. Nous remercions aussi Marco pour les autres cours.

Sportivement,

La présidente

Lisette Gardéna, St Rozaire, Valloire

Tel : 04 79 83 32 78 - tennis-club-valloire@laposte.net



SNOW SKI CLUB

WWW.SKICLUBVALLOIRE.NET

...UNE MINE D'INFORMATIONS !

Sur le site retrouvez toute l'actualité du club : les planings d'entraînement, les courses et résultats, les compte-rendus du conseil d'administration, les rendez-vous du club ... les courses, les festivités ... et les appels aux bénévoles pour l'organisation, la tenue de ces mêmes rendez-vous.

Tout y est archivé depuis sa création et sa mise en ligne, il y a trois ans. C'est une mine d'informations !



Le site internet est un des médias gérés par le Ski Club. Il est également un outil de promotion mis à la disposition de ses partenaires. Par leurs logos, les partenaires du club sont présents dès la page d'accueil. Une rubrique accroît cette visibilité offerte à tous ceux qui souhaitent mettre en avant et valoriser leur image auprès de tous les licenciés, supporters du club et tous les internautes fréquentant www.skiclubvalloire.net (+ de 2500 pour la seule saison d'hiver passée !)

À noter également la création d'une page facebook dédiée au Ski Club Valloire qui peut servir de relais aux informations du site internet et aux partages, contributions des membres du club.

Xavier Aury

LE MOT DE L'ENTRAÎNEUR

Après un hiver riche en émotions, en résultats, en neige, les jeunes du Ski Club ont eu un repos bien mérité au printemps. Courant juin nous avons commencé les entraînements afin de préparer la saison prochaine, d'abord sur les skis au glacier des 2 Alpes où nous avons eu de super conditions d'entraînement et de neige. Les jeunes étaient ravis. Ils ont pu en profiter et se faire plaisir.

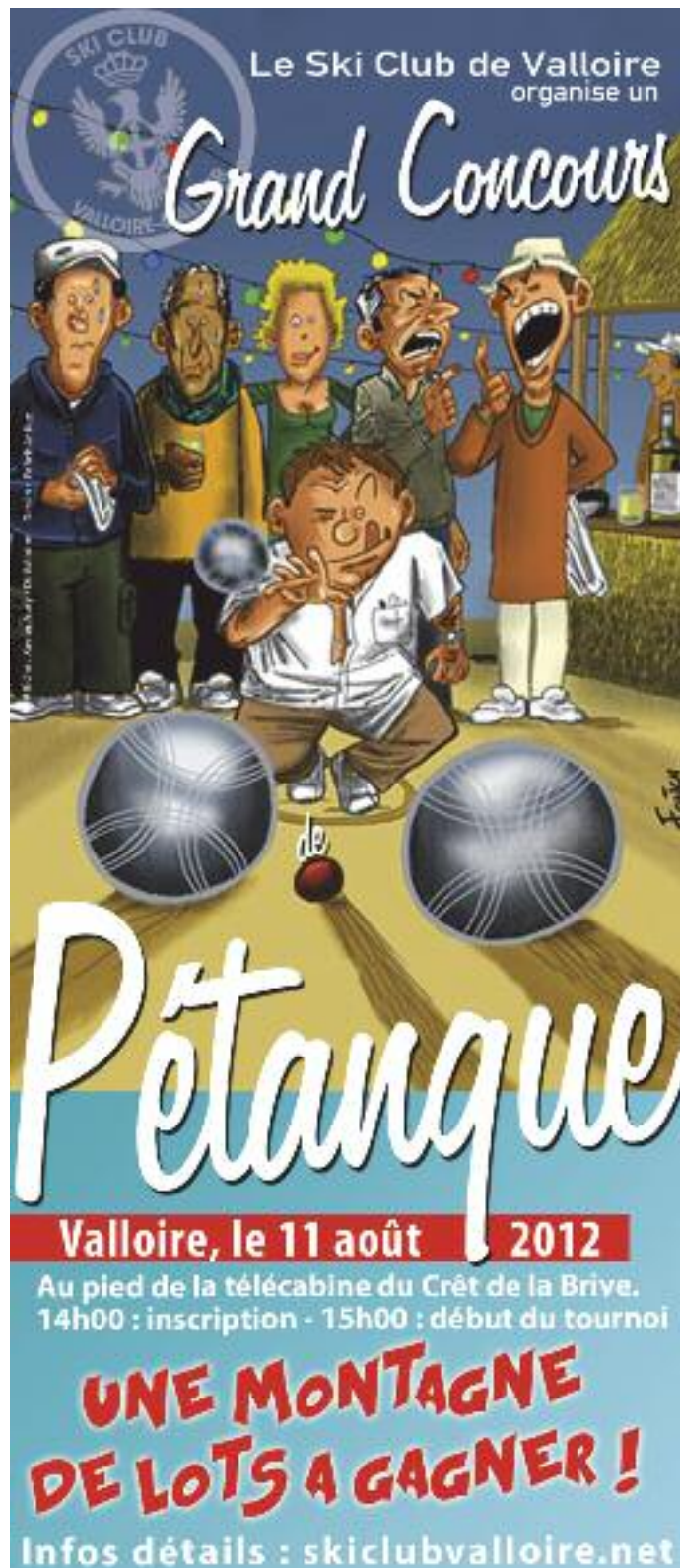
Maintenant nous continuons les entraînements avec de la préparation physique, en allant faire de la marche dans nos belles montagnes, du VTT et toutes sortes d'activités, ce n'est pas le choix qui manque. La préparation physique se déroule de juillet à fin novembre, jusqu'à la saison d'hiver, moment où les entraînements et les courses reprennent.

Cela permet à nos jeunes de se retrouver, passer du temps ensemble, se dépenser, faire des activités et se préparer à tenir une saison d'hiver très longue et intense.

Je tiens d'ailleurs à féliciter tous les jeunes encore une fois pour leurs excellents résultats l'hiver dernier, avec des places parmi les meilleurs français, des titres de champion de Savoie et surtout pour leur motivation et leur investissement.

Je vous souhaite à tous un bon été et une encore meilleure saison l'an prochain, je l'espère !

François-Cyrille GRANGE,
entraîneur du Ski Club



LES RECONNAISSEZ-VOUS ?



Un 15 août il y a quelques années, sur le pré du Praz.

« Pour lui » (Mon doux amour)

Le puits de notre amour

Quand, dans les souvenirs,
Les puzzles s'accordent ;
Que le rire se déchire
Au creux d'un cœur trop fou...

Quand, au val de la mémoire,
Les morceaux de vie écoulés
Hurlent dans le silence
Du froid de la nuit revenue...

Ne cherchez pas pourquoi
Le fil se casse, soudain,
Les larmes rebondissent
Comme des perles d'or...

Ne me demandez pas
D'où provient mon chagrin
Lorsque, dans mon bonheur,
Je ne sais être heureuse !

Mon âme est bien trop ivre
Pour tout vous expliquer
Du cri désespérant
Qui bruine dans ma tête.

Je n'ai pas su saisir
La chance de ma vie...
Et pourtant « il » est là
A portée de mon cœur
Celui qui m'aime trop,
Celui que j'aime tant !

Sans savoir cette « passion »
Cette unique tendresse :
Notre amour nous guide
Auprès du même puits
Où boire la même eau,
Pour dire « OUI ! » tous deux,
Ensemble, à DEMAIN !

Claudine Grange
Chemin du ruisseau
Les Choseaux-Ville

NOUVEAU ! LES JEUX GÉANTS !

Les Jeux Géants de Valloire et leurs gros pions ont débarqué, sur la place du Centre Culturel.

Les dadas sont remplacés par les animaux de la montagne ; aigle, loup, chamois et marmotte. Et, au Monopoly, vous pourrez acheter tout Valloire avec de la fausse monnaie !

C'est donc un nouvel emplacement d'animation, qui se remplira un peu plus encore des rires d'enfants, cet été.



Les jeux de la place de la Mairie, les jeux en bois d'Hélène, les Jeux Géants... et d'autres idées dans les cartons pour donner à notre belle station une attractivité agréable et convaincre les familles de l'intérêt de choisir notre destination.

L'été, c'est un constat national, la montagne a perdu de nombreuses parts de marché face à la campagne, la ville, et bien entendu, la mer. Notre idée est donc, de construire une partie de notre stratégie estivale sur la mise place d'un accueil très personnalisé, et gratuit, pour les familles.

